

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922
Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Historique

de la

13^e Légion

2 AOUT 1914 -- 1919



PARIS
CHARLES-LAVAUZELLE & C^{IB}

Éditeurs militaires
124, Boulevard Saint-Germain, 124

—
MÊME MAISON A LIMOGES

1922

Historique de la 13^e Légion

PREMIÈRE PARTIE.

Prévôtés.

Le rôle dévolu à la gendarmerie en cas de mobilisation était très complexe : transport de l'ordre et des pièces dans les communes, mesures à prendre contre les étrangers et les suspects, faire rejoindre les hommes mobilisables, prêter son concours aux opérations de la réquisition, maintien de l'ordre et de la sécurité parmi les populations, constitution des prévôtés.

Grâce à l'activité, au savoir et à l'énergie de tous ses membres, la gendarmerie fut à la hauteur des circonstances. Aussi, **le 1^{er} août 1914**, l'ordre de mobilisation trouva tout le personnel des brigades en mesure d'exécuter ponctuellement les différentes opérations dont il était chargé.

La 13^e légion constitua de nombreuses prévôtés, dont la composition et le rôle jusqu'à leur dislocation ou leur rattachement à d'autres légions sont indiqués dans les tableaux et pages suivantes.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

I. — Formations prévues dès le temps de paix													
Désignation des Unités prévôtales	Lieux de mobilisation	Composition de l'effectif								Nom et Grade du commandant de la prévôté	Date du départ du lieu de mobilisation		
		A cheval				A pied							
		Officiers	Chefs de Brig. de 2 ^e cl.	Chefs de Brig. de 3 ^e cl.	Chefs de Brig. de 4 ^e cl.	Gendarmes	Chefs de Brig. de 2 ^e cl.	Chefs de Brig. de 3 ^e cl.	Chefs de Brig. de 4 ^e cl.			Gendarmes	Totaux
Prévôté du Q. G. du 13 ^e C. A.	Clermont-Ferrand	2	1	2	3	33	»	3	1	8	53	COMTE, chef d'escadron	6 août 1914
Force publique de la 25 ^e D. I.	Saint-Étienne	1	»	1	1	13	»	1	1	5	23	AVIGNON, capitaine	5 août 1914
Force publique de la 26 ^e D. I.	Clermont-Ferrand	1	»	1	1	13	»	1	1	5	23	BESNARD, capitaine	7 août 1914
Prévôté de la 63 ^e division de réserve	—	2	»	1	2	17	»	2	1	5	30	CAZER, capitaine	11 août 1914
Prévôté de groupe de division de réserve	—	2	»	1	1	25	»	3	1	8	41	LENYS, chef d'escadron	10 août 1914
Prévôté du Q. G. de la 1 ^{re} armée (2 ^e groupe)	Moulins	3	»	1	1	6	»	4	6	90	111	LARRIERU, capitaine	4 août 1914
Totaux		11	1	7	9	107	»	14	11	121	281		

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

II. — Formations non prévues dès le temps de paix													
Désignation des Unités prévôtales	Lieux de mobilisation	Composition de l'effectif								Nom et Grade du commandant de la prévôté	Date du départ du lieu de mobilisation		
		A cheval				A pied							
		Officiers	Chets de Brig. de 2 ^e cl.	Chets de Brig. de 3 ^e cl.	Chets de Brig. de 4 ^e cl.	Gendarmes	Chets de Brig. de 2 ^e cl.	Chets de Brig. de 3 ^e cl.	Chets de Brig. de 4 ^e cl.			Gendarmes	Totaux
Parcs et convois de l'armée, devenue prévôté de la gare régulatrice de Creil	Clermont-Ferrand	1	»	»	»	»	1	4	6	39	51	FAROUX, capit.	31 août 1914
Prévôté d'un 2 ^e groupe de Q. G. D. E. S.	—	1	»	»	»	»	»	2	3	45	51	MUSAT, capit.	15 sept. 1914
Prévôté de la direction du service des étapes de la IV ^e armée	—	1	»	1	2	19	»	1	2	22	48	WEISS, chef d'escadron	18 sept. 1914
Prévôté de la direction générale des services de l'arrière	—	»	»	1	»	8	»	1	1	12	23	CANTE, mar. des logis	23 sept. 1914
Force spéciale de gendarmerie affectée à l'armée britannique	—	»	»	4	3	45	»	»	»	»	52	BOULINGUEZ, mar. des logis	8 nov. 1914
Service de police de Salonique	—	»	»	»	1	»	»	»	3	12	16	»	13 janv. 1916
Renforts pour diverses prévôtés	—	»	»	»	4	13	»	»	»	10	27	»	22 janv. 1915
Totaux		11	1	7	9	107	»	14	11	121	281		

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les chiffres donnés par ces tableaux indiquent qu'**au début de 1915**, 549 militaires de tous grades avaient été fournis par la 13^e légion aux formations des armées, ce qui, sur un effectif de 1.130, représente presque la moitié du personnel détaché aux prévôtés.

Sur leur demande, plusieurs militaires furent affectés à des corps de troupe en exécution de la circulaire du **10 décembre 1914**, ce furent :

FÉTAZ, maréchal des logis à **Thiers**, affecté, comme adjudant chef **au Maroc oriental** ;

BARRAS, maréchal des logis, à **Vichy**, affecté comme adjudant chef **au Maroc oriental** ;

BARDY, maréchal des logis à **Veyre-Monton**, affecté comme adjudant chef au bataillon d'Afrique à **Tunis** ;

GAUME, brigadier à **Herment**, affecté comme adjudant au 121^e régiment d'infanterie ;

MALLET, gendarme à **Belmont**, affecté comme sergent au 105^e régiment d'infanterie ;

OURSEYRE, gendarme à **Latour**, affecté sur sa demandé au 344^e régiment d'infanterie étant détaché à la prévôté du détachement mobile de la 7^e armée.

Par application de la loi du **10 août 1917** (loi **Mourier**), les gendarmes dont les noms suivent furent versés dans une arme combattante où ils firent vaillamment leur devoir, ainsi qu'on le verra par les citations décernées :

LÉPY, gendarme à pied à **Rozières (Haute-Loire)**, affecté au 23^e régiment d'infanterie **le 17 octobre 1917** ;

LASSERRE, gendarme à pied à **Saint-Héand (Loire)**, affecté au 87^e régiment d'infanterie **le 11 octobre 1917** ;

REYROLLE, gendarme à pied à **Saint-Sigolène (Haute-Loire)**, affecté affecté 25^e régiment d'infanterie **le 9 novembre 1917** ;

VEDEL, gendarme à pied à **Grand-Croix (Loire)**, affecté au 23^e régiment, d'infanterie **le 9 novembre** ;

FANJEUX, gendarme à pied à **Allanche (Cantal)**, affecté au 71^e régiment d'infanterie **le 9 octobre** ;

POISSON, gendarme à pied à **Marcenat (Cantal)**, affecté au 372^e régiment d'infanterie **le 14 octobre** ;

NICOLAS, gendarme à pied à **Calvinet (Cantal)**, affecté au 115^e régiment d'infanterie **le 17 novembre** ;

GIBEAU, gendarme à **Saint-Germain-1'Herm (Puy-de-Dôme)**, affecté au 83^e régiment d'artillerie **le 14 novembre 1917** ;

LARIGAUD, gendarme à **Saint-Genest-Malifaux (Loire)**, affecté, au centre d'instruction de Saint-Dizier **le 1^{er} février 1918**, puis dans plusieurs régiments d'artillerie ;

AUBOIRON, gendarme à cheval à **Rive-de-Gier (Loire)**, affecté au 105^e régiment d'artillerie lourde **le 27 octobre. 1917** ;

LHÉRITHIER, gendarme à pied à **Tauves (Puy-de-Dôme)**. affecté au 129^e régiment d'infanterie ;

GÉNIN, gendarme à **Lapalisse (Allier)**, détaché au 123^e régiment d'artillerie lourde, **le 9 décembre 1917** ;

GALISSIÉ, gendarme à pied à **Ruines (Cantal)**, affecté au dépôt des 121^e et 321^e régiments d'infanterie.

Citations obtenues.

FÉTAZ (Alexis-Léon), maréchal-des-logis, sous-lieutenant au 1^{er} bataillon de marche du 1^{er} régiment étranger :

*Officier modèle, au long passe tout de discipline, d'honneur militaire et de dévouement et qui, malgré ses 49 ans d'âge, faisait partie de toutes les sorties du groupe mobile, où il marchait comme un jeune sous-lieutenant. **Le 13 juin 1917**, au combat de Kerhor-Kouis, restait seulement avec quelques quelques sur une pointe de rochers très escarpés pour protéger le repli de sa compagnie ; s'est fait tuer héroïquement dans un corps à corps plutôt que de lâcher pied. (Ordre général n° 56 du **29 juillet 1917**.)*

VÉDEL (Henri), gendarme à pied à Grand-Croix (Loire), détaché comme caporal au 25^e régiment d'infanterie :

*Caporal brave et énergique. Au front depuis quarante-quatre mois. Volontaire pour toutes les missions périlleuses, n'a cessé d'être un modèle pour ses hommes. (Ordre du régiment n° 2/9 du **7 janvier 1919**.)*

LASSERRE (Jean), gendarme à pied à Saint-Héand (Loire), Sergent au 87^e régiment d'infanterie :

*Sous-officier d'une bravoure admirable. S'est particulièrement distingué à l'attaque du **23 juillet 1918** en entraînant brillamment ses hommes à l'assaut des lignes ennemies. (Ordre du régiment n° 126 du)*

GÉNIN (Auguste), gendarme à cheval à Lapalisse (Allier), brigadier au 290^e régiment d'artillerie :

*Gradé venu de la gendarmerie, très discipliné, très ponctuel, et ayant toujours donné satisfaction à ses chefs. Chargé des fonctions importantes d'artificier à la batterie ; a fait preuve de courage et de sang-froid **le 1^{er} septembre 1918** en éteignant un incendie qui s'était déclaré aux poudres à la suite d'un bombardement ennemi. (Ordre du régiment du **31 janvier 1919**.)*

LÉPY (Jean), gendarme à pied à Rosières (Haute-Loire), détaché détaché l'infanterie :

*Soldat énergique et courageux, a pris spontanément le commandement de son escouade dont le chef venait d'être blessé, l'a brillamment conduite à l'attaque de N..., **le 20 juillet 1918**. (Ordre de la division n° 146 du **23 août 1918**.)*

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS AUX PRÉVOTÉS.

PRÉVOTÉS DU QUARTIER GÉNÉRAL DU 13^e CORPS D'ARMÉE.

Cet élément, sous le commandement, de M. le chef d'escadron **COMTE**, avec le capitaine **MORDIN** comme adjoint, fut enlevé de **Clermont-Ferrand**, **le 6 août 1914**, à 15 h.27, pour débarquer **le 8** dans l'après-midi à la gare de **Giraucourt**, près **Épinal** (Vosges). Le 13^e corps compte à la I^{re} armée.

Pendant les combats du début de la campagne sur la frontière lorraine, la prévôté remplit la mission qui lui est confiée, tant pour la conduite des convois et trains régimentaires que pour l'application de l'article 108 du règlement sur le service en campagne ; elle assiste à la bataille, de **Sarrebourg** (**19-20 août**), et, malgré les difficultés de la retraite, elle ramène ses convois sans aucune perte.

Du 28 août au 8 septembre, le prévôt, le chef de brigade de 2^e classe **LAFAY**, et 12 gendarmes à cheval, sont détachés à **Rambervillers** pour faire la police et empêcher le pillage de la ville évacuée par la presque totalité de ses habitants. Ils y restent **jusqu'au 13 septembre**. Ils accomplissent leur difficile mission sans défaillir, sous un intense bombardement de jour et de nuit, qui fait des victimes parmi la population civile. Bien que la mairie où était cantonné le détachement ait été traversée par les obus, la gendarmerie n'eut pas de pertes.

Le 9 septembre, toute la prévôté se réunit à **Sercœur** et s'embarque **le 12** à **Épinal** avec le quartier général. Débarquement à **Creil** (**Oise**) **le 13 septembre**. Jusqu'à la fin de la campagne, elle continue à assurer son service, souvent dans des conditions périlleuses, sans cependant éprouver aucune perte, et donne entière satisfaction au commandement.

Le 24 décembre 1917, le chef d'escadron **COMTE** ayant été promu lieutenant-colonel, la prévôté passe sous les ordres du chef d'escadron **CAZER**, venant de la 63^e division, , L'armistice trouve la prévôté à **Wassigny** (**Ardennes**) et, **le 21 janvier 1919**, elle a la légitime satisfaction de franchir une deuxième fois la frontière, pour aller en occupation en territoire ennemi, où elle est cantonnée à **Wiesbaden** (**Allemagne**) **jusqu'au 13 septembre 1919**, date de son embarquement **pour Clermont-Ferrand**.

Elle est disloquée **le 16 septembre 1919**.

En fin de campagne, les citations suivantes sont délivrées par le général commandant le 13^e corps d'armée :

CAZER (Louis), chef d'escadron prévôt d'un corps d'armée :

A fait toute la campagne et a toujours dirigé son service avec fermeté, tact. et sang-froid. S'est signalé particulièrement pendant la période d'offensive d'octobre à novembre 1918 en assurant le maintien de l'ordre sur les ponts de la Retourne et de l'Aisne soumis à de violents bombardements. (Ordre n° 960 du 20 août 1919.)

BAYARD (Bonnel-Baptiste), chef de brigade de 4^e classe à cheval :

S'est toujours fait remarquer par son allant et son sang-froid au cours d'un séjour au front de plus de quatre ans.

*A fait preuve d'énergie et de courage pendant l'offensive **d'octobre à novembre 1918** en assurant le maintien de l'ordre aux abords du poste de commandement. (Ordre n° 56 de l'état-major du 13^e C. A. du **21 août, 1919.**)*

PRÉVÔTÉ DE LA 25^e DIVISION D'INFANTERIE.

Sous le commandement du capitaine **AVIGNON**, part de **Saint-Étienne (Loire) le 5 août 1914**, pour débarquer **le 6 à Gray (Haute-Marne)**.

Le 14 août, premier engagement de la division : **les 19, 20 et 21 août**, pendant les combats **autour de Sarrebourg** et la retraite qui s'ensuit, la prévôté remplit brillamment sa mission : arrestation .des suspects, perquisitions dans les villages, protection des habitants qu'elle groupe dans les églises, arrestation des traînants et fuyards qui sont ensuite dirigés sur leurs corps, évacuation des blessés sur les formations sanitaires, dégagement des routes.

Elle fait recueillir et transporter à **Baccarat** de nombreux équipements militaires ; grâce à son activité, son convoi est conservé intact : elle reste **en Lorraine jusqu'au 11 septembre** pour s'embarquer à **Darneuilles**.

Arrivée à **Creil le 13**, à 15 heures, où, à peine arrivée, elle perquisitionne sans résultat dans deux maisons où la présence de soldats allemands a été signalée, et, pendant les combats qui suivent, de jour et de nuit, elle fournit un effort considérable pour assurer son service souvent sous le feu de l'ennemi.

Le 16 septembre, la monture du gendarme **DICHAMP** est blessée, d'une balle au grasset gauche.

L'année 1915 trouve la prévôté à **Orvillers-Sorel**, où son cantonnement cantonnement soumis **les 5, 6, 15, 19, 20 et 23 juin**, à six bombardements ; aucune perte parmi le personnel ; les chevaux des gendarmes **LACHAISE** et **PUYMIRAT** sont .blessés.

Au 1^{er} janvier 1916, le quartier général de la 25^e D. I. est cantonné à **Riquebourg** et la prévôté continue son service sans faits saillants à signaler pendant cette année ; elle se déplace assez fréquemment et, à diverses reprises, ses cantonnements et postes sont bombardés : **le 10 février**, à **Cœuvres** ; **les 9 et 16**, à Fromerville ; **du 29 avril au 9 mai**, les postes de **Vic-sur-Aire (Aisne)**, **Port et Roche** ; de même, **les 1^{er}, 2 et 3 juillet** ; à **Caix**, **du 24 au 28 septembre** et **les 8 et 11 novembre** ; à **Rosières**, **du 12 octobre au 12 novembre**, mais sans dommages pour le personnel.

A la date du 10 mai 1916, la prévôté passe sous les ordres du capitaine **GOUNON**, venant du détachement mobile n° 10 par permutation avec le capitaine **AVIGNON**.

Jusqu'au 18 août 1917, pas de faits dignes de remarque ; ce jour, le gendarme **MIGAYROU**, placé **au carrefour de Verrières**, où tombent des obus asphyxiants, est intoxiqué par les gaz et évacué d'urgence sur une formation sanitaire ; il en est de même du gendarme réserviste **VODABLE**.

Le 20 août 1917 a lieu l'attaque principale de la bataille de **Verdun** ; la prévôté, renforcée de dix-huit chasseurs à cheval de l'escadron divisionnaire, a pour mission d'assurer un service de barrage pour les isolés **sur la transversale de Mare**. Des postes sont établis à cet effet à plusieurs carrefours. En s'y rendant, les gendarmes trouvent la route encombrée de caissons d'artillerie que les

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

conducteurs, surpris par une violente attaque par les gaz, ont abandonnés en emmenant les attelages ; après une heure d'efforts, et après avoir rangé tous les caissons, écarté plusieurs cadavres de chevaux, ils parviennent à rétablir la circulation. Pendant toute la durée de la bataille, la prévôté remplit son rôle avec un tel zèle que le général **GRATIER**, commandant la division, décerne les citations et les félicitations suivantes :

Au chef de brigade de 4^e classe à cheval **ANDRIEUX** (ordre de la division) :

Au cours de la bataille de Verdun, le 20 août 1917, chargé d'assurer la circulation de jour et de nuit sur les routes de la forêt de Hesse qui desservent les batteries, a dirigé son personnel avec bravoure et énergie sous un bombardement violent et sous des nappes de gaz. A pu permettre ainsi, par le déblaiement de voies d'accès, le ravitaillement des batteries et l'évacuation des blessés. Excellent gradé, à la division depuis le début de la campagne, y a été maintenu sur sa demande.

Aux gendarmes **PHILIPPE**, **PUYMIRAT**, **SERRE** et **LASSERRE**, chacun chacun lettre de félicitations :

Le général commandant la 25^e D. I. félicite le gendarme ..., qui, au cours de la bataille de Verdun (20 août 1917), faisant partie du détachement chargé de la police et de la circulation en arrière des troupes engagées, dans la zone des batteries exposée à un bombardement violent s'est particulièrement fait remarquer par son attitude énergique et son courage et s'est toujours offert pour remplir les missions aux endroits les plus exposés.

Pour ce motif, le gendarme **PHILIPPE** a obtenu, **le 15 janvier 1919**, une citation à l'ordre de la 25^e D. I.

En 1918, les 25 et 26 mars, les cantonnements de la prévôté **aux Islettes-Vignettes (Meuse)** sont violemment bombardés par avions et tir d'artillerie, aucune victime.

Pendant les opérations qui se déroulent **à partir du mois de juillet et jusqu'à l'armistice**, le service s'exécute dans la zone de combat parmi les bombes et les obus : au village de **Lamothe, nuit du 21 au 22 juillet** ; des **6 au 7, 7 au 8, 8 au 9**, à **Cuiry-House**.

Plusieurs gradés et hommes de troupe employés à l'état-major de la division sont tués ou blessés, ainsi que de nombreux chevaux, des fourgons sont endommagés.

Le 20 août, au moment du ravitaillement **en gare de Verzy**, douze obus de gros calibres tombent sur la gare et ses abords, causant quelques pertes. Pour le calme et le courage montrés dans cette circonstance, le gendarme **DESILE** est cité à l'ordre de l'état-major :

Le 20 août 1918, en ravitaillement en gare de Verzy, est demeuré sous un bombardement d'obus de gros calibre pour assurer l'évacuation et la mise à l'abri des voitures et du personnel, opérations dont il a largement contribué à assurer l'ordre par son sang-froid et son courage. A la division depuis le début de la guerre, y a été maintenu sur sa demande et y a toujours fait preuve de courage, d'entraîn et de bonne humeur.

Au village de **Maatz**, la maison où est installé le bureau de la prévôté est défoncée par les obus, pas de pertes, des soldats sont blessés dans les alentours.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les 4, 5, 6 septembre et jours suivants, des gendarmes surveillent les deux ponts jetés par le génie sur la Vesle ; le gendarme **PHILIPPE**, de service à celui de **la ferme des Granges**, a son casque traversé par un éclat d'obus.

Pendant la nuit du 25 au 26 septembre, les gendarmes **DUBOST** et **BAFFELEUF**, détachés au poste de commandement du général, à **Chassemy (Aisne)**, sont gravement intoxiqués par les gaz et évacués d'urgence sur l'hôpital **41 d'Yvetot**, où le gendarme **BAFFELEUF** décède **le 18 octobre** suivant.

Du 16 au 27 septembre, le cantonnement de la prévôté à **Bresne** est bombardé jour et nuit ; un soldat du train est tué ainsi que plusieurs chevaux.

A l'armistice, la 25^e D. I. se trouve à **Montcornet** : **le 21 novembre**, le capitaine **GOUNON**, affecté à la gendarmerie d'**Alsace-Lorraine**, quitte la prévôté, qui passe sous le commandement du capitaine **MÉA**, venant de la force spéciale attachée à l'armée britannique.

La 25^e D. I. rejoint par étapes les pays rhénans et la prévôté s'embarque **le 15 février 1919**, pour débarquer le surlendemain à **Grossegérou, au sud-est de Mayence**, où elle séjourne **jusqu'au 14 septembre 1919**, date de son départ pour **Saint-Étienne (Loire)**, où a lieu sa dislocation, **le 16 septembre 1919**.

Le 9 janvier 1919, le gendarme **DUBOST** (Claude), évacué **le 26 septembre 1918** pour intoxication par les gaz, est cité à l'ordre de l'état-major de la 25^e division :

Les 3 et 4 août 1918, a procédé avec courage et dévouement à l'évacuation des civils refoulés sur Augy (Aisne) par les Allemands. A accompli complètement sa mission sous un violent bombardement par obus toxiques qui ont occasionné la mort de plusieurs civils.

Le 15 janvier 1919, le gendarme **PHILIPPE** (Aimé), numéro matricule 1357, obtient la citation suivante à l'ordre de l'état-major de la 25^e division :

Au cours de la bataille de Verdun, le 20 août 1917, faisant partie du détachement chargé de la police en arrière des troupes engagées dans la zone des batteries exposée à un bombardement violent, s'est particulièrement fait remarquer par son attitude énergique et son courage et s'est toujours offert pour remplir les missions aux endroits les plus exposés.

Le 18 janvier 1919, le gendarme à pied **POUCET** (Henri Joseph) reçoit une lettre de félicitations du général commandant la 25^e division d'infanterie :

*Appelé à remplacer le chef de brigade **PAGES** dans son emploi de gardien-chef de la prison prévôtale, a rempli pendant plusieurs mois ces fonctions avec intelligence, zèle et dévouement.*

PRÉVÔTÈ DE LA 26^e DIVISION D'INFANTERIE.

Le 7 août 1914, la prévôté de la 26^e division d'infanterie s'embarque à **Clermont-Ferrand** pour arriver à **Girecourt (Vosges)**, **le 8 août**.

Elle commence son service aussitôt et s'achemine par étapes **jusqu'en Lorraine annexée**, où la division prend part à de nombreux combats. Pendant la retraite de **Sarrebourg**, sa tâche est rude, mais la gendarmerie est à la hauteur des circonstances et elle ramène ses convois sans perte. Elle s'emploie de jour et de nuit à faire rejoindre les traînards, à empêcher le pillage des localités abandonnées, à faire évacuer les blessés sur les formations sanitaires ; elle remplit, en un mot, avec son abnégation habituelle, la lourde tâche qui lui incombe.

Pendant plusieurs jours, **fin août et début de septembre**, elle séjourne à **Rambervillers**, furieusement bombardé par l'ennemi. Elle quitte cette région **le 12 septembre** pour suivre la division et débarquer **le 14 à Liancourt (Oise)**. Elle continue son rôle à la fin de la bataille de **la Marne**, et **le 11 octobre**, elle embarque à **Montdidier** pour arriver, **le 12 à Poperinghe (Belgique)**, où elle assiste à la bataille d'**Ypres**. Elle y reste **jusqu'au 4 décembre** pour être dirigée sur **Estrées-Saint-Denis (Oise)**, où elle arrive **le 7 au matin**.

Le 25 décembre, elle est mise en route sur **Davenescourt (Somme)**, où la division remplace le 4^e corps et devient division isolée ; elle y reste **jusqu'au 1^{er} juillet 1915**, où elle est de nouveau rattachée au 13^e corps et vient cantonner à **Piennes**, puis à **Montigny (Oise)**. Elle séjourne dans cette région **jusqu'au 25 février 1916**, date à laquelle elle est dirigée sur **Réciourt (Meuse)**. Elle assure le service pendant l'attaque de **Verdun**. **Le 2 avril**, elle revient dans **l'Oise**. et suit la division dans ses différents déplacements sur le front sans qu'il n'y ait rien de saillant à signaler **jusqu'en avril 1917**, **Le 12**, à **Artemps, autour de Saint-Ouentin**, elle exécute sa mission dans une zone continuellement battue par l'artillerie ennemie, ce qui vaut aux gendarmes des félicitations de l'état-major pour leur belle conduite.

Le 12 août, dans la région de Verdun, le gendarme **PAGET** est légèrement blessé au pied gauche par un éclat d'obus. Le gendarme **GUICHETEAU** est cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire pour son courage et sa belle conduite.

Le 16 mars 1918, le gendarme à cheval **DESRIAT** est cité à l'ordre pour sa belle conduite au cours d'un bombardement de **la gare de Dugny**.

A la suite d'un violent bombardement du cantonnement **d'Haudainville, le 18 mars**, et au cours des travaux de déblaiement d'une maison écroulée sur des militaires, les gendarmes **DOUSSEAUD, BLANC, DESRIAT, GOURCEROL** et **GOUJON**, sont blessés.

Les deux premiers sont évacués et reçoivent une citation avec croix de guerre à la date du **24 mars 1918**.

Le 3 avril 1918, le capitaine **BESNARD** est relevé et la prévôté passe sous les ordres du sous-lieutenant **LORTET**,

Le 6 juin, pendant la bataille de **la Ferté-Milon**, la gendarmerie gendarmerie un rude service, de surveillance générale en arrière du champ de bataille ; le gendarme à cheval **BRUN** (Jules), est cité, **le 27 juin**, à l'ordre de la division pour sa belle conduite **le 10 juin**.

Du 7 au 17 octobre, elle assure sous le feu de l'ennemi un service de barrage derrière les lignes avancées (**Bras, ravin du Cul-Brûlé, carrière d'Haudremont**). La façon dont s'acquitte la prévôté de cette périlleuse mission vaut à l'officier commandant, M. le lieutenant **MÉA**, et au personnel de très élogieuses citations dont nous retrouverons le texte plus loin.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Après l'armistice, la prévôté est dirigée avec la division pour aller en pays allemands ; elle cantonne d'abord à **Biébrich**, et le personnel forme plusieurs brigades dans le pays, dont une, la brigade **HOSCHT**, sous la direction du gendarme **CORMIER**, reçoit les félicitations du général **MORDACQ**, commandant la division, pour le zèle et la ponctualité qu'elle met à assurer son service particulièrement chargé.

Elle continue le service **dans le pays rhénan** qu'elle quitte **fin août** ; elle est disloquée à **Clermont-Ferrand**, le **1^{er} septembre 1919**.

Citations obtenues au cours de la campagne.

Le 27 juin 1918, le lieutenant-colonel **BOURG**, commandant le 121^e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment le gendarme à cheval **BRUN** (Jules-Jean-Baptiste), de la prévôté de la 26^e division :

Est sorti de son abri sous un fort bombardement pour assurer spontanément le transport d'un lieutenant et d'un soldat du 121^e R. I. qui venaient d'être gravement blessés dans la rue et a sauvé ce dernier, par son heureuse initiative, en effectuant tout d'abord une ligature.

Le 24 octobre 1918, le chef de bataillon **FOURNIER**, chef d'état-major de la 26^e division, cite à l'ordre de l'état-major les militaires dont les noms suivent :

GOURCEROL (Jean), gendarme à pied :

*Gendarme consciencieux et dévoué, qui a fait preuve de courage et d'un absolu mépris du danger en assurant la police de circulation, **du 7 au 17 octobre**, à un carrefour dépourvu d'abri, particulièrement bombardé de jour et de nuit par obus toxiques et de tous calibres.*

POUPARDIN (Silvain-Émile), gendarme à pied :

*Gendarme consciencieux et dévoué, qui a fait preuve de courage et d'un vrai mépris du danger en assurant la police de la circulation, **du 7 au 17 octobre**, à un carrefour particulièrement bombardé par obus toxiques et de tous calibres. S'est dépensé sans compter pour faciliter l'installation du parc divisionnaire, malgré un bombardement continu.*

GUYOT (François-Auguste), chef de brigade :

*Chef de brigade affecté à la D. I. depuis plus de deux ans, consciencieux et dévoué, qui avait fait preuve de tranquille courage et d'un absolu mépris du danger en assurant, **du 7 au 17 octobre**, la police de la circulation et de l'aiguillage des blessés à un carrefour fortement bombardé par obus toxiques et de tous calibres.*

DELORME (Jacques), gendarme à cheval à la prévôté de la 26^e D. I. :

*Gendarme consciencieux et dévoué, qui a fait preuve de courage et d'un absolu mépris du danger en assurant la police de circulation, **du 7 au, 17 octobre**, à un carrefour particulièrement*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bombardé de jour et de nuit par obus toxiques et de tous calibres ; légèrement intoxiqué, a continué à assurer son service et ne s'est plaint qu'après la relève.

SABATIER (Henri-Guillaume), gendarme à pied à la prévôté de la 26^e D. I. :

Excellent gendarme, sérieux, actif, d'un zèle et dévouement absolus. S'est distingué plusieurs fois au cours de la campagne.

DUVERGER (Claudius), chef de brigade de 4^e classe à cheval à la prévôté de la 26^e D. I. :

*Excellent chef de brigade, réfléchi, s'est particulièrement distingué pendant période **du 7 au 17 octobre 1918.***

VALLENET (Jean-Baptiste-Alphonse), gendarme à cheval à la prévôté de la 26^e D. I. :

Excellent gendarme, actif, sérieux, dévoué, qui s'est particulièrement distingué au cours de patrouilles permanentes qu'il a assurées dans la région de Bras, soumise à de fréquents bombardements.

RAPIN (Henri-Alphonse-Eugène-Edmond-Aimé), gendarme à cheval à la prévôté de la 26^e D. I. :

Excellent gendarme, actif, sérieux, dévoué, qui s'est particulièrement distingué au cours de patrouilles permanentes qu'il a assurées dans la région de Bras, soumise à de fréquents bombardements.

Le 20 novembre 1918, le général de **BELLENET**, commandant la 26^e division d'infanterie, cite à l'ordre de la division le lieutenant de gendarmerie **LORTET** (Jean-Marie-Joseph-Maximilien), commandant la prévôté de la 26^e D. I. :

Officier d'un grand dévouement. A toujours montré beaucoup de zèle, depuis son arrivée à l'état-major, en toutes circonstances, même les plus périlleuses.

GUICHETEAU (Henri-Constant-Auguste), cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire **le 10 septembre 1917** :

*Gendarme consciencieux et dévoué. Dans la période **du 20 au 26 août**, a prouvé son absolu mépris du danger en assurant son service à un carrefour de routes particulièrement bombardé. S'est fait remarquer en portant secours à un groupe d'artilleurs qui eut deux conducteurs blessés, deux autres et un cheval tués en arrivant au carrefour.*

DESRIAT (François), gendarme à cheval :

*Militaire consciencieux et dévoué, qui a fait preuve, **le 16 mars 1918**, des plus belles qualités de tranquille courage et d'un sang-froid exemplaire en prenant spontanément la direction des travaux de dégagement d'une route soumise à un bombardement de gros calibre et en assurant l'évacuation des blessés.*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DOUSSEAUD (Jean-Baptiste), gendarme à cheval :

Au cours d'un bombardement, s'est porté de lui-même au secours d'hommes ensevelis et a été blessé en opérant, le sauvetage de ses camarades. (Ordre du général commandant la 26^e D. I. du **4 avril 1918**.)

PRÉVÔTÉ DE LA 63^e DIVISION D'INFANTERIE.

Partie de **Clermont-Ferrand le 11 août 1914**, la prévôté de la 63^e division de réserve, sous les ordres de M. le capitaine **CAZER**, avec M. le lieutenant **FRANC** comme adjoint, débarque à **Vesoul** le même jour ; après avoir cantonné à proximité de **Genevreuille (Haute-Saône) jusqu'au 14 août**, elle est dirigée **le 15 sur l'Alsace. Le 19 août**, elle se trouve à **Falckwiller**, où la division est engagée en première ligne. Elle reste **dans la région de Felleringen, jusqu'au 27 août** et se rend à **Remiremont**, d'où elle est transportée par voie ferrée **sur Saint-Just-en-Chaussée (Oise)**. Séjours dans diverses localités sans faits saillants **jusqu'au 6 septembre** ; cependant, **le 4 septembre**, pendant l'étape **du Bourget à Puiseux-lès-Louvres**, la prévôté procède à l'arrestation, à travers bois, de sept déserteurs de divers régiments d'infanterie tous armés et dont l'un veut faire feu sur le prévôt qui met revolver à la main ; après avoir été mis dans l'impossibilité de nuire, ces mauvais soldats sont conduits au quartier général de la division et déposés à la prison.

Le 6 septembre, la 63^e D. I., qui maintenant fait partie de la VI^e armée, est engagée **dans la région de Brégy** et combat sans trêve **jusqu'au 10 septembre**. Toute la prévôté assure la police du champ de bataille pendant ces dures, mais glorieuses journées. Aucune perte à déplorer ; pourtant, les gendarmes accomplissent leur mission en pleine zone de combat, et, **le 8 septembre**, le cheval du gendarme **RIGAL** a la tête traversée par une balle.

Le 20 septembre, la prévôté est à **Port-Fontenoy**, qui est attaqué par les Allemands. Le 305^e d'infanterie se retire sur la localité, où les Allemands pénètrent ; un officier de l'état-major est tué, tous les autres sont blessés, moins le général et le chef d'état-major ; 32 chevaux des trains régimentaires sont également également. Comme toujours, et malgré le danger, la prévôté fait vaillamment son devoir et garde **le pont de Port-Fontenoy**. Elle va cantonner ensuite à **Amblény** et, **jusqu'à la fin de 1914**, elle reste dans cette région, assurant son service à proximité de l'ennemi parmi de fréquents combats, notamment, l'attaque du **plateau de Nouvron, le 12 novembre**.

Pendant les années 1915, 1916 et 1917, la prévôté suit la division qui se déplace fréquemment sur divers points du front ; **le 24 décembre 1917**, le capitaine **CAZER** est promu chef d'escadron et affecté à la prévôté du quartier général du 13^e C. A. Il est remplacé par le capitaine **MARGUET**, qui rejoint la formation **le 4 février 1918** et y reste jusqu'à son passage à la prévôté de la 32^e D. I., **le 23 mars 1918**. Son successeur, le capitaine **KION**, rejoint la 63^e D..I., **le 8 avril** suivant.

A cette époque, la prévôté est cantonnée **aux Vignettes (Meuse)**. **Le 21 juin**, la 63^e D. I. étant relevée par la 35^e, elle se rend à **Villers-en-Argonne**, qu'elle quitte **le 1^{er} juillet pour la région de Somme-Tourbe**.

Le 8 août 1918, à **Coincy (Aisne)**, la 63^e division est dissoute ; l'état-major, prévôté et services sont affectés à la 1^{re} division d'infanterie polonaise. La prévôté se dirige **le 15 septembre sur Charmes (Vosges)**, puis à **Bayon (Meurthe-et-Moselle)**, où elle cantonne **le 15 octobre. Le 16**, elle se rend à **Raon-l'Étape**. La division quitte **le secteur de Saint-Dié le 6 novembre**, et va

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

cantonner à **Brouvelieures (Vosges)**, **jusqu'au 10 novembre**. Elle se rend ensuite, par étapes, à **Lunéville**, qu'elle quitte **le 28 décembre 1918** pour **Bayon (Meurthe-et-Moselle)**, où elle reste **jusqu'au 23 avril 1919**.

A cette date, la 1^{re} division d'infanterie polonaise est dissoute et tout le personnel de la prévôté est dispersé, partie à la R. P. G. de **Brabant-le-Roi** et à diverses formations.

Citations obtenues.

De nombreuses citations décernées sont le témoignage de la satisfaction du commandement vis-à-vis du personnel de la prévôté de la 63^e D. I.

ORDRE N° 19 DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DIVISION DU **13 JUILLET 1916**.

CAZER (Louis), capitaine, de gendarmerie, prévôt de la 63^e D. I. :

*Commandant la prévôté d'une division d'infanterie, officier de gendarmerie d'un dévouement et d'une activité de tous les instants, au front depuis le début de la campagne, a refusé d'être relevé pour prendre un poste à l'intérieur. A surveillé, **du 4 au 20 juin 1916**, le service du ravitaillement dans un secteur soumis à un bombardement continu, donnant à tous un bel exemple de courage et de sang-froid.*

JEANTON (Jean-Baptiste), brigadier à cheval :

***Du 5 au 19 juin 1916**, a montré beaucoup d'énergie et de sang-froid, en faisant, de nuit, de fréquentes patrouilles sur des routes violemment bombardées. Par sa ferme attitude et son mépris du danger, a contribué au maintien de l'ordre en des colonnes de ravitaillement prises sous le feu de l'ennemi. S'était signalé déjà **en septembre 1914**, en participant avec la plus grande énergie à la police du champ de bataille.*

MARQUE (Paul-Alfred), brigadier à cheval :

***Du 3 au 19 juin 1916**, chef de poste placé à un carrefour très bombardé, a fait preuve de courage et de sang-froid et de la plus grande énergie. A maintenu l'ordre et assuré l'écoulement d'une colonne de ravitaillement prise sous le feu de l'ennemi, malgré les pertes en hommes et en chevaux. A été couvert de terre par un obus qui tuait deux hommes à côté de lui.*

ORDRE N° 20 DU **13 JUILLET 1916**

(citations à l'ordre du régiment des militaires ci-dessous).

GIDEL (Jean-Alexandre), gendarme à pied :

***Du 5 au 13 juin 1916**, a secondé avec le plus grand dévouement son chef de poste dans l'exécution d'un service difficile et dangereux. A fait preuve de courage et de sang-froid, en assurant, de jour et de nuit, la liaison avec un poste voisin, parcourant, sans souci du danger, une route soumise à de fréquents bombardements.*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BAPTS (Jean), gendarme à cheval :

Du 5 au 13 juin 1916, chef de poste établi sur une route violemment bombardée, a, par sa ferme attitude, sa belle tenue, son mépris du danger, maintenu l'ordre en des colonnes de ravitaillement placées sous le feu de l'ennemi, et a ainsi contribué à l'évacuation des blessés.

MICHAUD (Pierre), gendarme à pied :

Excellent serviteur, d'un dévouement à toute épreuve, a donné plusieurs fois des preuves de courage. Du 23 juillet au 2 août 1918, a assuré le service de la circulation de jour et de nuit, principalement aux carrefours de Latilly, Rocourt, Saint-Martin et Couicy, sous un violent bombardement. Trente-neuf mois de front, dont vingt et un à la prévôté de la 63^e D. I. ou de la 1^{re} division polonaise. (Ordre de l'état-major de la 1^{re} division polonaise, n° 23 du 18 février 1919.)

BEIGNER (Alphonse-Clément), gendarme à pied :

Du 12 octobre au 9 novembre 1916, détaché dans un poste très exposé, a montré beaucoup de sang-froid et la plus grande énergie, notamment les 14, 24 et 25 octobre, en maintenant l'ordre en des convois de ravitaillement pris sous le feu de l'ennemi et en facilitant l'évacuation rapide des blessés. (Ordre du régiment du 13 novembre 1916.)

PRÉVÔTÉ DU GROUPE DE DIVISION DE RÉSERVE.

Cette unité, sous le commandement du chef d'escadron **LENYS**, avec, comme adjoint, le lieutenant **CAMUS**, part de Clermont-Ferrand le 10 août 1914. D'abord affectée au quartier du premier premier de division de réserve (général **ARCHINARD**), elle pénètre en Haute-Alsace, et, le 25 août, elle passe à la prévôté de la VII^e armée (général **PAU**).

Ensuite dislocation : le 27 août, le chef d'escadron **LENYS** passe à la prévôté de la VII^e armée, à Belfort. Le lieutenant **CAMUS** et le personnel sont détachés à la 41^e division, à Gérardmer ; le 6 septembre, un brigadier et onze gendarmes à cheval passent à la prévôté de la 41^e division ; le lieutenant **CAMUS** avec le reste de la prévôté sont affectés d'abord à la prévôté de la 81^e brigade d'infanterie qu'ils rejoignent au col de la Schlucht, puis, à partir du 13 septembre, à la 115^e brigade d'infanterie.

Le 27 décembre 1914, la prévôté est divisée en neuf détachements pour l'organisation, la surveillance et la police de la région d'Alsace, nouvellement occupée. Les postes sont à Felleringen, Saint-Amarin, Bischwiller, Thann, Orbès, Sulzeren et Altenberg. Ce fut le noyau de la prévôté d'Alsace.

Cette zone étant à proximité de l'ennemi, les gendarmes étaient constamment exposés au danger dans l'exécution de leur service.

Le 22 septembre 1914, une patrouille composée du lieutenant **CAMUS**, du maréchal des logis **VIGOUX** et du gendarme **FRAIXINOS**, fouille les abords de Munster pour la répression de l'espionnage ; un détachement bavarois, dissimulé dans une ferme à 80 mètres environ de Munster, ouvre subitement le feu à très courte distance ; le maréchal des logis **VIGOUX**, atteint de

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

deux balles, est laissé pour mort sur le terrain, les autres n'échappent qu'à grand' peine et à force de courage. Le sous-officier, très grièvement blessé, est ramassé par l'ennemi et soigné **au lazaret de Munster**. Il survécut à ses blessures et fut évacué **en Suisse le 11 février 1916**, puis rentra **en France le 12 avril 1917**, comme grand blessé. Par la suite, il a été, de ce chef, réformé n° 1.

La belle citation suivante, accompagnée de la première croix de guerre attribuée à la légion, lui fut décernée par le général commandant la I^{re} armée :

S'étant trouvé, au cours d'une patrouille exécutée sur le front pour la surveillance de l'espionnage, en présence de deux sentinelles allemandes qui ont pris la fuite devant lui ; s'est lancé à leur poursuite avec le plus grand courage et est tombé glorieusement sous le feu d'un petit poste ennemi.

Le 17 janvier 1915, trois chevaux de la prévôté sont tués lors d'un bombardement à **Thann**.

Le 1^{er} avril 1915, les neuf détachements passent sous l'administration l'administration la 66^e division et sont rattachés à la 17^e légion *bis* de gendarmerie.

PRÉVÔTÉ DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA 1^{re} ARMÉE (2^e GROUPE).

Celle formation, mobilisée à **Moulins, le 3 août 1914**, arrive à **Dôle le 5 août** suivant pour être affectée à la garde du quartier général de la I^{re} armée (2^e groupe). Elle quitte **Dôle le 6 août pour Épinal**, d'où, **le 26 septembre**, elle est dirigée sur **Pont-Saint-Vincent**.

Le 13 janvier 1915, elle passe à la direction des services et étapes de l'armée des **Vosges**, puis de la VII^e armée ; **en mai 1915**, elle est fractionnée et ses détachements sont affectés aux 47^e, 66^e, 129^e D. I. et 5^e brigade de chasseurs ; elle cesse, dès ce moment, d'être une unité entière rattachée à la 13^e légion.

Les autres formations prévôtales, non prévues dès le temps de paix, n'ont pas été administrées par la 13^e légion, à part la prévôté des parcs et convois qui, partie de **Clermont-Ferrand le 31 août 1914**, pour **Is-sur-Tille**, où elle débarqua **le 1^{er} septembre 1914**, devint la prévôté des étapes de la II^e armée ; **le 25 septembre**, elle fut dirigée sur **Aubervilliers** ; **le 16 octobre**, elle rejoignit **Creil**, où elle constitua la prévôté de la gare régulatrice.

Elle fut rattachée, à la 11^e légion à la date du **1^{er} septembre 1917**.

CITATIONS AUX ARMÉES.

La façon dont les militaires de la gendarmerie s'acquittèrent de leur tâche aux armées leur valut de nombreuses félicitations et récompenses des diverses autorités militaires. Nous allons résumer brièvement ci-dessous :

Année 1915

MARTIN (Simon), gendarme à pied à **Clermont-Ferrand**, tué d'un éclat d'obus, **le 19 août 1915, au lac Noir**. Cité à l'ordre du quartier général des armées de l'Est en ces termes :

La médaille militaire a été conférée au militaire dont le nom suit :

MARTIN (Simon), gendarme à pied. *Serviteur modèle, d'un dévouement absolu, a été grièvement blessé à son poste.*

Le gendarme à cheval **VEISSIÈRES**, de la brigade du **Donjon (Allier)**, cité à l'ordre de la force spéciale de gendarmerie attachée à l'armée britannique **le 24 avril 1915** :

A fait preuve, avec trois de ses camarades de la 17^e légion, du plus grand zèle et d'un réel mépris du danger en assurant d'une façon parfaite, pendant un mois, un service de ronde et de surveillance dans une zone particulièrement soumise à un feu violent de l'artillerie ennemie.

Cités à l'ordre de la 129^e division d'infanterie, **le 1^{er} novembre 1915** :

ALEXANDRE (Pierre), maréchal des logis à cheval :

*Sous-officier modèle, d'un dévouement parfait, qui a assuré la police du champ de bataille pendant les combats **du 6 au 15 octobre** avec un mépris absolu du danger, malgré un violent bombardement.*

VEURY (Louis), gendarme, à cheval :

*Très bon gendarme, d'un courage et d'un dévouement absolus sur le champ de bataille. **Le 19 août 1915**, au cours d'un violent bombardement, a eu son camarade tué à ses côtés par un obus, n'en a pas moins continué à assurer son service.*

Cité à l'ordre de la 57^e division d'infanterie :

BONNET (Edme), gendarme à **Salers** :

*Chef de poste à **Guewenheim (Alsace)**, pendant deux mois, a toujours donné, au cours des bombardements journaliers de ce village, les preuves du plus grand courage, en procédant, avec l'aide de ses hommes, à l'extinction des incendies occasionnés par les obus ennemis. **Le 10 novembre 1915**, à la gare de **Krivolak**, au cours d'un violent bombardement, a aidé son chef de poste à refouler un wagon de fourrage incendié par les obus ennemis.*

Année 1916.

GUYONNET, maréchal des logis ; les gendarmes **NAVIEL**, **PESTOURIE** et **FOURTIN**, sont cités **le 31 mars 1916** à l'ordre de la prévôté de la VII^e armée :

Ont fait preuve de dévouement dans les opérations d'évacuation de la population de Seppois et des localités voisines [cercle de Dannemarie (Alsace)] et, ensuite, au cours d'un bombardement de longue durée ont, avec beaucoup de calme et de sang-froid, continué leur service dans des conditions périlleuses.

BLACHON, gendarme à la brigade de **Soppe-le-Bas**, cercle de Dannemarie, cité **le 9 mai 1916**, à l'ordre de la prévôté du quartier général de la VII^e armée :

Dans l'après-midi du 29 avril 1916, lors d'un incendie allumé par les obus, a fait preuve d'initiative et de courage en organisant et poursuivant les secours sous un bombardement intermittent, qui a duré plus de deux heures.

Année 1917.

MAYET (Antoine), et **DUDOGNON**, gendarmes, du détachement mobile de la prévôté de **Verdun**. Cités à l'ordre de la brigade par le général commandant le groupe D. E. S., **le 4 décembre 1916** :

Très bons gendarmes qui, dans une ville journellement bombardée, ont accompli avec courage et sang-froid, de jour et de nuit, un périlleux service de patrouille à cheval et à pied.

BONY (Baptiste), maréchal des logis, et **RAMBERT** (Louis-Gilbert), gendarme de la prévôté de la 47^e division ; cités **le 29 décembre 1916** (ordre du régiment) :

Détachés à la 47^e D. I. pendant quarante jours de combat sur la Somme, se sont fait remarquer par leur zèle, leur conscience, leur activité dans le service de police du champ de bataille.

GAY (Mathieu), brigadier à la force publique du Q. G. de l'armée d'Orient :

A fait preuve de beaucoup de zèle et d'énergie au cours de recherches et perquisitions, qui ont amené des arrestations importantes dans la ville de Monastir.

Dumas (François-Alexandre), de la prévôté de la 66^e D. I., cité à l'ordre du Q. G., le 1^{er} mars 1917 :

A assuré un service de surveillance particulièrement pénible dans un secteur très bombardé. Légèrement blessé au cours de ces bombardements, n'a pas voulu se faire évacuer.

BRUEL (Pierre), gendarme à pied à la prévôté de la 41^e division, ordre n^o 27 du Q. G. de la division, du **16 mai 1917** :

Venu à la prévôté aux armées sur sa demande, toujours volontaire pour les services dangereux.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Désigné pour diriger un service d'ordre en un endroit bombardé à chaque instant par l'ennemi, est resté à ce poste pendant plus de deux mois, refusant d'être relevé, donnant ainsi un exemple de courage et de dévouement.

JACQUET (Jean-Marie), maréchal des logis ; à la prévôté de la 66^e D. I., cité à l'ordre du Q. G. n° 10, **le 10 juin 1917** :

Très bon sous-officier, consciencieux et dévoué. A fait preuve d'initiative et d'intelligence dans le commandement du poste de gendarmerie du P. C. dans des circonstances difficiles et périlleuses.

PÉGON, gendarme à la prévôté de la 57^e D. I. (armée d'Orient), cité **le 8 juillet 1917** à l'ordre de la prévôté :

*A montré, mû par l'esprit du devoir, les plus sérieuses qualités militaires en assurant, **de décembre 1916 à juin 1917**, la police de la ville de Monastir, violemment bombardée, en opérant des arrestations dangereuses et combattant de nombreux incendies provoqués par le feu de l'ennemi.*

COTINAUD (Adrien), (ordre du G. Q. G.), D. M. n° 5.385 :

*Gendarme dévoué, énergique et brave. **Dans les mois de juin à juillet 1917**, a assuré, avec un beau sang-froid, un service pénible et dangereux, dans l'exécution duquel il a été grièvement blessé. (médaille militaire, croix de guerre avec palmes).*

BÉRILLON (Jean), ordre du **5 août 1917**, de la 129^e D. I. :

***En janvier 1917**, se trouvant en sentinelle au point 512, a, par son courage et son sang-froid, contribué à maintenir l'ordre dans un convoi attaqué à faible hauteur par des avions ennemis. A fait dégager la route en emmenant les voitures avec les chevaux indemnes et assuré l'évacuation des conducteurs blessés. S'est toujours conduit avec courage, notamment sur l'Aisne, en assurant un service de garde à des carrefours continuellement bombardés. Grièvement blessé dans une chute de cheval en service commandé.*

MARTIN (Émile-Arlhur), brigadier à la section de gendarmerie de l'armée, ordre du régiment n° 14, du **7 août 1917** :

*Brigadier très brave, d'un zèle et d'un dévouement constant. Est resté, sur sa demande, pendant plus de dix mois dans un secteur violemment bombardé, où il a fait preuve d'énergie, de sang-froid et de courage au cours des services périlleux qu'il a exécutés. S'est particulièrement signalé au cours de l'attaque de **décembre dernier**.*

BENOÎT (Jean-Marie), gendarme à la prévôté de la 50^e D. I. (armée d'Orient) :

*A montré, mû par l'esprit du devoir, les plus sérieuses qualités militaires, en assurant, **de décembre 1916 à juin 1917**, la police de la ville de Monastir, violemment bombardée, en opérant des arrestations dangereuses et en combattant de nombreux incendies provoqués par le feu de*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

l'ennemi.

A l'ordre du Q. G. du 2^e corps d'armée, du **6 septembre 1917** :

ROZIÈRES (Émile) :

A dirigé, pendant un mois, sous de fréquents et violents bombardements, le service journalier de la prévôté au ravitaillement, s'est dépensé courageusement sans compter, pour limiter au minimum le nombre de victimes.

QUILICI (Jules) :

Étant de planton à un carrefour violemment bombardé, où un hussard, de service avec lui, venait d'être tué à ses côtés ; a été renversé par l'éclatement d'un obus et n'en est pas moins resté à son poste.

Cités à l'ordre de la 66^e division, n^o 26, du **30 octobre 1917** :

Le gendarme **JAMES** (Jean-Pierre) :

*Serviteur zélé et dévoué, détaché au poste de Vailly dans les opérations **des 27 juillet et 17 août 1917**, et aux postes d'Hameret et de Bascule, y a assuré le service d'ordre d'une façon parfaite et sous un violent bombardement.*

Le gendarme **DUBOST** (Henri-Léon) :

*Serviteur zélé et dévoué, détaché une première fois au bois de Beaumarais, **du 16 avril au 3 mai 1917**, une deuxième fois dans les postes très dangereux de Hameret et de La Bascule, y a assuré le service d'ordre d'une façon parfaite sous un violent bombardement. A subi un commencement d'intoxication par les gaz **dans la nuit du 29 au 30 avril 1917**.*

MARIANI, gendarme à la prévôté de la 38^e D. I. :

A concouru, pendant un mois, à l'exécution, d'une façon parfaite, du service important de la circulation sur la route de Vailly à Aizy et à la police du champ de bataille lors de la dernière attaque, dans des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses. (Ordre de l'état-major n^o 25.)

Cités à l'ordre de la 41^e division, n^o 65, **le 3 décembre 1917** :

Le gendarme **BRUEL** (Pierre) :

Gendarme énergique, plein de sang-froid et de dévouement. A assuré avec zèle, pendant un mois, un pénible service de circulation dans un poste constamment soumis aux bombardements.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les gendarmes **SAUVADEL** (Pierre) et **GRANGE** (Pierre) :

Gendarmes pleins d'allant et de sang-froid. Ont assuré, pendant un mois, dans un poste constamment bombardé, la circulation des ravitaillements dans les meilleures conditions, en dépit de sérieuses difficultés.

BONAMY(Henri), gendarme .à la prévôté de la 3^e D. I. C. :

A fait preuve, le 7 novembre 1917, d'un beau sang-froid et d'un réel mépris du danger en dégagant une route obstruée par des attelages qui venaient d'être tués par un violent bombardement ennemi et en relevant les conducteurs blessés. (Ordre de la division du 7 décembre 1917.)

BALLET (Joseph), gendarme à la prévôté du Q, G. du 34^e corps d'armée :

A fait preuve d'énergie, de calme et de sang-froid en assurant le service d'ordre à la gare de ravitaillement pendant le bombardement du 2 décembre 1917. (Ordre n° 7 de l'état-major du 34^e C. A.

ROUGIER (Pierre), gendarme, à la prévôté du 34^e corps d'armée :

A, pendant plus de cinq mois, assuré le service d'ordre dans une gare de ravitaillement qui fut bombardée à plusieurs reprises avec des obus de gros calibre et y a fait preuve de calme, de courage et de sang-froid. (Ordre n° 8 du 7 janvier 1917.)

CHARRETIER (Antoine), gendarme à la mission française attachée à l'armée britannique :

Le 22 novembre 1917, dans R..., qui venait d'être pris à l'ennemi, a fait preuve d'initiative, de dévouement et de mépris du danger, en assurant, sous un violent bombardement, le ravitaillement, et la mise hors de danger de 119 personnes civiles évacuées des villages voisins.

Année 1918.

MASNOU (Frédéric-Louis-Antoine), gendarme détaché à la prévôté d'Alsace (cercle de Thann) :

Le 26 janvier 1918, se trouvant dans le quartier le plus exposé de sa résidence, qui était bombardée par l'ennemi, s'est porté résolument au secours des blessés gisant sous les décombres, a secouru un civil grièvement atteint et l'a transporté en lieu sûr. (Ordre n° 5 de la mission militaire militaire d'Alsace.)

VALADON (Jean-Baptiste), gendarme à cheval à la force publique publique 2^e C. A. :

Très bon gendarme, sur le front depuis deux ans. S'est toujours fait remarquer par son dévouement, son énergie et son courage. Notamment, sur les Hauts-de-Meuse (février-juin 1916), dans la Somme (août-décembre 1916) et sur l'Aisne (avril-juin 1917). Nombreuses

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

missions sous le bombardement ennemi. Circulation des troupes et convois, barrages, évacuation des blessés et des prisonniers de guerre. (Ordre du Q. G. du 2^e corps n° 40 du **14 février 1918**).

GUILLOT (Jean-Baptiste), et **VILLESANGE** (Marcel), gendarmes à la 47^e D. I. :

*Chargés du service d'ordre en un point fréquemment bombardé, ont fait preuve de dévouement et d'abnégation en assurant leur service en toutes circonstances, évitant ainsi des pertes certaines en hommes et en animaux (affaire du **30 décembre 1917**). (Ordre de l'état-major de la 47^e D. I., n° 15, du **3 février 1918**.)*

BARDOT (Pierre), gendarme à la 24^e section de gendarmerie :

Au cours d'un bombardement par avions, à N..., s'est rendu à la gare de marchandises où un incendie venait de se déclarer par suite du bombardement. A coopéré au service d'ordre et de sauvetage du matériel. A fait preuve de sang-froid et de courage. (Ordre 145 du général commandant la VIII^e armée, du **6 mars 1918**.)

BAUDONNET (Jean-Louis), gendarme à la prévôté du 16^e corps d'armée :

*Gendarme très zélé et très dévoué, esclave de sa consigne. A exécuté, de jour et de nuit, avec une énergie et un zèle digne d'éloges, la police du champ de bataille au carrefour de Germonville et dans les bois Bourrus, régions fréquemment bombardées, pendant la période **du 17 août au 3 septembre 1917** (opérations sur la rive gauche de la Meuse). (Ordre de l'état-major du 16^e C. A. n° 13.)*

MASSEBŒUF (Louis), gendarme à pied à la prévôté de la IV^e armée :

*Dans la nuit du **23 au 24 mars 1918**, à C..., sous le feu de l'ennemi, procédé au sauvetage de plusieurs personnes dont un officier, enseveli sous les décombres d'une maison, qu'une torpille venait d'effondrer.* (Ordre de la division du **13 avril 1917**.)

BOUCHERON (Philippe), gendarme à cheval à la mission militaire française, attachée à l'armée britannique :

Au cours des événements **du 21 au 28 mars 1918**, chargé d'évacuer, le 21 mars, la population de la commune de C..., dans la zone avancée, .dut, pour s'y rendre et en revenir, traverser une région battue par les obus. A fait preuve, dans cette circonstance et dans les opérations qui suivirent, de beaucoup de courage, de sang-froid et d'un dévouement inlassable.

ROUGERIE (Joseph-Louis-Laurent), chef de brigade de 3^e classe à la prévôté de la mission militaire française attachée à l'armée britannique :

*A donné, en joutes circonstances, l'exemple du zèle et du dévouement, en se portant au point de chute des obus pour secourir les blessés ou prendre les mesures nécessaires. Grâce à cette intervention, une femme et deux enfants, enfouis dans une cave, ont pu être sauvés rapidement **dans la nuit du 23 mars**.* (Ordre de la force spéciale n° 27 du **20 mars 1918**.)

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BOISTAULT (Paul), gendarme à pied :

Le 9 avril 1918, de 4 heures à 18 heures, a contribué, avec beaucoup de courage, sous le bombardement et le feu des mitrailleuses, à l'évacuation de la population civile de L.... (Même ordre que le précédent.)

FAVIER (Pierre), gendarme à la prévôté de la 19^e division d'infanterie :

A assuré un service d'ordre particulièrement dangereux pendant la période du 28 mai au 14 juin 1918, a été blessé. (Ordre de la division du 19 juin 1919.)

FLAGEL chef de brigade de 4^e classe à la prévôté du Q. G. du 2^e C. A. :

Très bon chef de brigade, au front depuis trois ans et demi. A toujours rempli avec énergie et courage les missions périlleuses qui lui ont été confiées (Champagne 1915, bataille de Verdun 1916) ; en juin 1918, a concouru à la surveillance de la circulation sur les ponts de l'Oise, bombardés par l'artillerie et les avions ennemis. (Ordre n° 44 du Q. G. du 2^e C. A., du 24 juin 1918.)

MERCIER (François-Joseph), gendarme à la 162^e division d'infanterie :

Très bon gendarme, a fait preuve, en maintes circonstances, de courage, de sang-froid et d'intelligente initiative, en assurant la police de la circulation dans des secteurs particulièrement mouvementés et la surveillance des ponts de l'Aisne fréquemment bombardés par l'ennemi. (Ordre de la division n° 103, du 21 juin 1918.)

GERMAIN (Maurice-Ernest), gendarme à la mission militaire française attachée à l'armée britannique :

Les 27, 28, 29 et 30 avril 1918, a fait preuve de réelles qualités militaires en assurant, sous le bombardement, l'évacuation de la population civile du secteur et le service de la circulation sur les voies de repli du corps d'armée. (Ordre n° 42 du 26 juin 1918, de la force spéciale de l'armée britannique.)

ROLLAND (Georges), aspirant à la 182^e section de gendarmerie :

Excellent chef de section, modèle de calme et de sang-froid. En service à, le....., et ayant appris que des gendarmes venaient d'être tués ou blessés, n'a pas hésité à se rendre sur les lieux, malgré le violent bombardement. A été grièvement atteint par l'explosion d'un obus, en coopérant à leur transport. (Ordre général n° 1312 de la IV^e armée, du 13 juillet 1918.)

LAROCQUE, capitaine de gendarmerie, prévôt à la 120^e division d'infanterie:

Commandant la prévôté d'une division depuis dix-huit mois, a fait preuve, en toutes circonstances, des plus sérieuses qualités militaires. Au cours des récents combats a assuré, sous

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

le feu de l'ennemi et dans des conditions particulièrement difficiles, l'évacuation des vieillards et d'infirmes. Par des reconnaissances personnelles très fréquentes, a réglé dans les meilleures conditions la police du champ de bataille dans des secteurs violemment bombardés. (Ordre de la division du **2 août 1918**.)

FAY (Anatole), capitaine de gendarmerie, prévôt divisionnaire de la 123^e D. I. :

*Officier modeste, dévoué et consciencieux. Au cours de l'offensive allemande de **juin**, a fait preuve de grande activité, d'endurance, de courage et a rendu de précieux services, exécutant avec tact et fermeté la mission qui lui avait été confiée. A maintenu un ordre parfait dans les bivouacs placés sous son commandement, et bien qu'ils eussent été fréquemment bombardés.* (Ordre de la 123^e D. I., du **6 août 1918**.)

MEUNIER (Antoine), gendarme à pied à la 134^e division d'infanterie :

*Très bon gendarme, au front **depuis le 24 août 1914**, en service dans une place située en pleine bataille, s'est particulièrement distingué, **les 18 et 19 juin 1918**, en restant à son poste jusqu'au dernier moment, bien qu'intoxiqué par les gaz.* (Ordre de la 134^e D. I., du **25 juillet 1918**.)

BUISSON (Fernand), gendarme à la prévôté de la 47^e division d'infanterie :

*Connu pour son mépris du danger ; s'est particulièrement distingué au mois de **juillet** en occupant toute une nuit un poste violemment bombardé.*

RIGAUDIAS (Jean-Baptiste), lieutenant de gendarmerie, commandant la prévôté de la 34^e division d'infanterie :

*En **avril 1918**, aux monts de Flandre, et en **août 1918**, pendant la poursuite, assuré constamment et sans heurt, la police du champ de bataille dans le secteur de la division. S'est dépensé sans compter pour contrôler l'action de ses gendarmes, dirigeant personnellement le service d'ordre dans les cantonnements avancés soumis à de fréquents bombardements.* (Ordre n° 380 de la 34^e division, du **30 septembre 1918**.)

BEAUSSENOT (Antoine), du détachement prévôtal de la 59^e division :

*Volontaire pour tous les services de circulation avancée, dans la Somme et au nord de l'Aisne, en **août et septembre 1918**, a exécuté son service: avec calme et ponctualité, en dépit de sérieux bombardements, notamment dans la région de Vauxaillon.* (Ordre n° 21 du quartier général, du **3 octobre 1918**.)

COUDRAY (Lucien), gendarme à cheval à la prévôté de la 52^e D.I. :

*Excellent soldat, qui a toujours accompli avec courage, sang-froid et dévouement les missions dont il a été chargé. Gravement blessé **le 6 octobre 1918**.* (Ordre n° 206 de la 52^e D. I., du **9 octobre 1918**.)

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

L'HOSTIS (Jean-Marie), gendarme à la 17^e section de prévôté de l'armée :

Excellent gendarme, d'un grand dévouement. Sous les bombardements fréquents et violents, a assuré un service d'ordre dans la gare de Fismes jusqu'au moment où celle-ci a dû être évacuée. A été assailli en cours de route par des avions ennemis qui ont mis le feu au train dans lequel il se trouvait. A reçu une forte commotion. (Ordre n° 74 de l'état-major de la VI^e armée, du **19 octobre 1918**.)

DROUIN (Napoléon-Charles-Joseph), chef d'escadron, prévôt du C. A. :

*S'est toujours acquitté des missions qui lui incombait avec une activité, un zèle et un dévouement dignes d'éloges. A su, en particulier, organiser avec rapidité et d'une manière parfaite, les barrages au moment d'opérations intensives à Verdun et dans les Flandres et **au mois d'octobre 1918**, pendant la poursuite, la surveillance de la circulation sur les routes de la forêt de Saint-Gobain, parsemées d'obstacles de toute nature.* (Ordre n° 297 du 16^e C. A. du **12 novembre 1918**.)

JOLY, capitaine, prévôt de la 14^e division d'infanterie :

Prévôt modèle de devoir et de conscience. A rendu les services les plus appréciés ; s'est dépensé sans compter dans les Flandres et dans la région de Tahure, pour assurer la circulation, malgré les difficultés de toutes sortes et les bombardements et organiser le champ de bataille. (Ordre n° 74 de la 14^e D. I. du **16 novembre 1918**.)

MOUTET, chef de brigade de 4^e classe à cheval, à la prévôté de la 121^e D. I. :

Remarquable par son activité et son dévouement, a fréquemment fait preuve du plus beau sang-froid dans l'exécution de son service, en particulier sur les ponts de l'Aisne, au combat de Crouy, à Dompierre et à Fay, pendant la bataille de la Somme, et dans les localités bombardées pendant la poursuite de l'Aisne à Rocroy. (Ordre n° 723 du **20 novembre 1918**, de la 121^e D. I.)

BIGAND (Léonce), gendarme à pied :

A fait preuve du plus grand sang-froid en assurant, dans des conditions rendues difficiles par le bombardement, le service de pilotage dont il était chargé. (Ordre de l'état-major de la 2^e D. I. n° 41, du **24 novembre 1918**.)

MAUSSANG (Jean-Baptiste), chef de brigade de 4^e classe à cheval :

*Aux armées **depuis le 17 août 1916**, s'est fait remarquer par son courage et son énergie pendant les opérations **de mars à mai 1918** en procédant à l'évacuation de la population civile, en maintenant l'ordre et en assurant la circulation dans des régions soumises au bombardement ennemi.* (Ordre du Q. G. de la III^e armée, n° 66, du **27 novembre 1918**.)

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CONCHON (Alexandre), gendarme à cheval :

Pendant les opérations d'offensive britannique, du 8 août au 22 octobre 1918, a fait preuve de courage et de dévouement, notamment le 25 août, à Bayonvillers, où il s'est prodigué pour donner des soins à plus de 700 soldats français atteints par les gaz, à Lihons. (Ordre de la force spéciale n° 61, du 29 novembre. Sans attribution de la croix de guerre.)

GOUNY (Jean), gendarme à cheval :

A secondé parfaitement et intelligemment ses chefs dans l'exécution du service et la recherche des suspects à Tourcoing et environs, dès leur réoccupation. (Ordre n° 61 de la force spéciale, du 29 novembre 1918. Sans attribution de la croix de guerre.)

BOUTEILLE (Charles-Arsène), chef de brigade de 3^e classe à pied :

Les 20, 21 et 22 octobre 1918, dans la ville de Catau, bombardée par les obus de tous calibres et à gaz avec une telle violence que le ravitaillement de la population dut, à plusieurs reprises, être effectué par avions ; a assuré, de jour et de nuit, un service difficile et très dangereux ; s'est porté courageusement au secours de nombreux habitants intoxiqués et leur a procuré des abris dans les caves. (Ordre n° 63 de la force spéciale, du 7 décembre 1918. Ordre de la brigade.)

LÊCUYER (Jean) et **CHANAVAT** (Antoine), gendarmes à cheval :

Les 9, 10 et 11 octobre 1918, ont secondé avec beaucoup de courage et de dévouement le D. A. P. M. et l'officier interprète de leur unité avec lesquels ils ont pénétré dans les villages nouvellement reconquis de Maunrois, Bertry, Troiville, encore soumis au bombardement de l'ennemi. (Même ordre que le précédent.)

GUYOT (René-Brice), gendarme à cheval à la prévôté de la 162^e D. I. :

Très bon gendarme ; quatre ans de présence dans une formation prévôtale de D. I. Toujours volontaire pour les services les plus dangereux. Maintenu, sur sa demande, à la prévôté de la division, alors que sa situation de famille lui permettait d'être affecté à une formation de l'arrière. A fait preuve de courage, de dévouement et d'abnégation en assurant la police de la circulation et l'exécution des instructions du commandement dans des secteurs violemment et continuellement battus par l'ennemi, notamment pendant les opérations de juin, juillet, août et septembre 1918.

BLANC (Claude), gendarme à cheval à la prévôté de la 162^e D. I. :

Très bon gendarme ; aux armées depuis le 18 mars 1916, s'est toujours fait remarquer par son zèle et son activité. A fait preuve de courage, d'endurance et de sang-froid dans l'exécution de tous les services dont il a été chargé. En particulier, pendant les opérations d'avril et mai 1918 dans le secteur de Mesnil-Saint-Georges, de juin à octobre dans l'Aisne, en assurant l'exécution des instructions du commandement dans des localités violemment bombardées, et la police de la

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

circulation, à des carrefours continuellement battus par l'artillerie ennemie.

MIGNON (Joseph), gendarme à cheval à la prévôté de la 162^e D. I. :

Bon gendarme ; aux armées depuis le 18 septembre 1914, a toujours donné entière satisfaction. Actif, courageux, dévoué, plein d'entrain et d'endurance pendant les opérations dans la Somme et l'Aisne, d'avril à octobre 1918, en assurant l'exécution des instructions du commandement et la police de la circulation, malgré le bombardement continu de l'ennemi. (Pour ces trois militaires, ordre n° 141 de l'état-major de la 162^e D. I. du 16 décembre 1918.)

GIDEL (Abel), gendarme à pied à la prévôté de la 73^e D. I. :

Excellent serviteur. A assuré avec fermeté et un dévouement absolus des services de barrage et de police du champ de bataille dans des conditions souvent périlleuses, à Verdun 1916 et 1917, et sur les front d'Aisne en 1916. (Ordre du régiment n° 11 de l'état-major de la 73^e D. I. du 14 décembre 1918.)

CLOPEAU (Alphonse-Emmanuel), gendarme à cheval à la prévôté de la 17^e D. I. :

A fait preuve de courage et de mépris du danger au cours de l'exécution de son service. A souvent été volontaire pour occuper des postes violemment bombardés ; en particulier en 1917, à la cote 304. (Ordre du régiment n° 6 du 3 décembre 1918.)

LASSAUZET (Albert), gendarme à pied à la prévôté du 34^e C. A. :

Est aux armées depuis le début de la guerre. A toujours fait preuve de zèle et de dévouement dans l'exécution d'une consigne souvent difficile et périlleuse, notamment en décembre 1917 à la gare de ravitaillement de Muizon (Marne) soumise au bombardement de l'ennemi et pendant les opérations d'août à novembre 1918 dans l'Oise et en Belgique.

GOULPEAU (Raymond), gendarme à pied à la prévôté du 34^e C. A. :

Parti aux armées depuis le premier jour de la mobilisation, a servi sans défaillance pendant toute la durée de la guerre, au cours de services souvent difficiles et périlleux, notamment en décembre 1917 à la gare de ravitaillement de Muizon (Marne) soumise au bombardement de l'ennemi et pendant les opérations d'août à novembre 1918 dans l'Oise et en Belgique. (Ordre n° 23 de l'état-major du 34^e C. A., du 15 décembre 1918.)

FRUGIER (André-Louis-Arnould), capitaine à la 13^e légion de gendarmerie, prévôt du 2^e corps d'armée britannique :

Officier d'une grande valeur morale, doué de belles qualités de commandement, de bravoure et de dévouement qu'il a manifestée en plusieurs circonstances et notamment, au cours des événements des mois d'avril, de mai, de septembre et d'octobre 1918, en prenant d'heureuses mesures pour la circulation, en évitant le pillage des communes évacuées et en parcourant sans cesse le secteur de son corps d'armée, sous les plus violents bombardements. (Ordre de la brigade

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

n° 6 du **16 février 1919**, de la force spéciale de gendarmerie attachée à l'armée britannique.)

URTINETTE, capitaine commandant la prévôté de la 59^e D. I. :

*Officier qui commandait la force publique du Maroc oriental au moment de la déclaration de guerre ; a demandé à venir au front français. A toujours rempli à l'entière satisfaction de ses chefs les missions qui lui ont été confiées, dans des circonstances souvent périlleuses, notamment à Dugny **en août 1917**. A pris une part active aux dernières opérations offensives de la division. (Ordre du Q. G. de la 59^e D. I. n° 58 du **22 février 1918**.)*

MEUNIER (Antoine), gendarme à pied à la prévôté de la 77^e D. I. :

*Très bon gendarme, au front **du 28 août 1914 au 12 mars 1916 et du 28 juillet 1917**. A, **le 6 septembre 1918**, dans une ville située à proximité du front, continué à assurer un service de barrage sous un violent bombardement au cours duquel il a été blessé assez grièvement à la cuisse droite et à la jambe gauche. (Une blessure et une citation antérieure.) (Ordre n° 36 de l'infanterie divisionnaire du **22 septembre 1918**.)*

Année 1919.

MARC (Paul), chef de brigade de 3^e classe à cheval à la prévôté de la 129^e D. I. :

*A organisé et dirigé avec compétence le service de surveillance pendant les diverses opérations auxquelles la division a pris part **en 1918**, particulièrement au cours de la période difficile **du 10 août au 4 septembre**.*

BOUDARD (Philippe-Firmin), gendarme à pied à la 129^e D. I. :

*Gendarme au front pendant quatre ans et trois mois, maintenu sur sa demande dans une formation de l'avant. A occupé volontairement les postes de surveillance au cours des difficiles opérations de guerre de la division ; a toujours fait preuve de courage, de sang-froid et d'endurance. (Ordre n° 286 de la 129^e D. I. du **22 janvier 1919**.)*

BARDON (Louis), chef de brigade de 4^e classe à la prévôté de la 68^e division :

*Courageux et dévoué, a assuré un service pénible dans des endroits soumis à des bombardements violents par obus de gros calibre. (Ordre n° 35 du Q. G. de la 68^e D. I. du **23 janvier 1919**.)*

LACUVE (Henri), gendarme à la prévôté de la 166^e D. I. :

*Courageux et dévoué. Au front **depuis le 2 août 1914**. S'y est distingué en maintes circonstances, notamment en Alsace **en 1914**, dans la Somme et dans l'Aisne **en 1918**. A demandé à rester au front dans une D. I. quoique père de trois enfants. (Ordre du régiment n° 262 du général commandant commandant la 166^e D. I. du **1^{er} février 1919**.)*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

SIBRA (Michel), chef de brigade de 4^e classe à pied à la prévôté de la 26^e D. I. U. S. :

Lors de l'offensive à l'ouest de Verdun, a pendant deux jours consécutifs, les 18 et 19 septembre, procédé à l'évacuation de la population civile dans les villages violemment bombardés. (Ordre n° 34 de la mission du 2 octobre 1918.)

BOUNON (Albert), gendarme à pied à la prévôté de la 1^{re} D. I. :

Aussi bien dans les Flandres, sur le canal de l'Yser que pendant la bataille de l'Oise à Carlepont, s'est toujours acquitté de ses missions de barrage avec un vrai mépris du danger, sous le bombardement d'obus de gros calibre. (Ordre du régiment n° 239 du 21 janvier 1919.)

FROMENT (Jean), chef de brigade de 4^e classe détaché à la prévôté d'une gare régulatrice :

Étant de service dans une gare violemment bombardée de nuit par des avions allemands, s'est porté rapidement au secours des victimes d'un train en stationnement. A transporté deux blessés à l'H. O. E. et a été blessé assez grièvement par un éclat de bombe en revenant chercher d'autres blessés (Ordre n° 134 de la direction de l'arrière du 10 juin 1918.)

GRANGE (Pierre), gendarme à pied à la prévôté de la 41^e D. I. :

Gendarme toujours volontaire pour les missions sous les obus. S'est plus particulièrement distingué dans le Tardenois (château de Prinzy et Oulchy-le-Château).

MINEAU (Ernest), gendarme à pied à la même prévôté :

Gendarme actif, vigoureux et plein de bonne volonté, a assuré, du 8 février au 9 mars 1917, la libre circulation des convois au poste violemment bombardé de Villers-Franqueux (Champagne). (Ordre de l'état-major de la 41^e division du 24 février 1919.)

ALLIER (Antoine), chef de brigade de 3^e classe à pied à la prévôté de la 130^e section de gendarmerie :

Chef de brigade consciencieux et sûr. A toujours donné à ses subordonnés l'exemple du courage et de l'énergie, en particulier pendant les offensives de la Somme en 1916 et de l'Aisne en 1917, et pendant les bombardements par avions de Castelfranco en janvier 1918. (Ordre n° 33 du chef de l'état-major du 12^e C. A. et des forces françaises en Italie.)

SAHUQUES (Jean-Marie), chef de brigade de 3^e classe à pied :

Sous-officier modèle donnant constamment l'exemple de l'accomplissement du devoir. Dans la soirée du 29 septembre 1917, sous un violent bombardement par avions de la gare régulatrice de Dunkerque, a fait preuve d'esprit de décision et d'initiative, alors qu'il commandait un détachement, détachement, se portant spontanément aux points les plus exposés pour diriger et organiser les secours aux victimes et assurer leur évacuation. (Ordre n° 178 de la division de

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

l'arrière.)

PALLAGET, sous-lieutenant, commandant la gendarmerie de la 6^e D. I. :

Serviteur modèle, d'une conscience et d'un dévouement absolus, sur le front depuis le début de 1915 s'est toujours acquitté avec le plus grand zèle des missions qui lui étaient confiées, même sous de violents bombardements, en particulier à Loos, en septembre 1915, dans la Somme en 1916, en Artois en 1917. (Ordre du Q. G. de la 6^e D. I. n° 387 du **14 mai 1919**.)

MAZURIER (François), gendarme à pied à la prévôté de la 2^e D. I. :

Assurant un service d'ordre au cours d'un bombardement ennemi, près d'une maison en feu, a fait preuve de courage, de sang-froid et d'abnégation en restant à son poste, malgré la chute des obus et n'a quitté les lieux qu'après s'être assuré que tout danger était écarté pour les maisons voisines. (Ordre du régiment n° 32 du **19 décembre 1918**.)

MADOUX (Ermann-Claude-Joseph), chef de brigade de 4^e classe, à pied à la prévôté du 35^e C. A. :

Chef de brigade actif et énergique qui a fait preuve d'autorité et de courage en assurant : 1° le 9 juin 1916, un service de barrage et de circulation à Moutiers (Oise), sous un violent bombardement ; 2° un service de circulation et de pilotage du 1^{er} au 12 octobre et du 13 au 21 octobre dans un secteur bombardé et soumis à des explosions retardées de dépôts de munitions allemands. (Ordre du Q. G. du 35^e C. A., n° 23, du **10 novembre 1918**.)

RIVIÈRE (Stéphane), gendarme à pied détaché à la prévôté de la 77^e division américaine :

En campagne du début, a, en plusieurs circonstances, exécuté des services des points dangereux. En novembre 1917, a été commotionné par l'explosion d'un obus. En novembre 1918, dans la Meuse, avec la 77^e division américaine, a concouru efficacement à la récupération des rapatriés dont les villages étaient encore sous le feu de l'ennemi. (Ordre de la mission militaire française près l'armée américaine n° 75 du **30 avril 1919**.)

LACROIX (Albert-Raoul), chef d'escadron prévôt du 10^e C. A. :

Dans le secteur des Épargnes, d'octobre 1917 à avril 1918. et pendant les opérations autour de Montdidier, de mai à septembre 1918, a su organiser son service avec un zèle et une compétence remarquables et maintenir la vigilance et l'activité de sa prévôté, par ses visites fréquentes dans les postes fréquemment bombardés. (Ordre n° 422 du 10^e C. A. du **31 juillet 1919**.)

GAULTIER (Louis-Gabriel), gendarme à la prévôté de la 47^e D. I. :

Aux armées depuis le début de la campagne, s'est fait remarquer en toutes circonstances par son courage et son sang-froid. A parfaitement assuré sous de violents bombardements son service spécial dans les zones immédiatement voisines de la première ligne, notamment à Possagno, en Italie, et dans l'Aisne au cours de l'offensive victorieuse d'août à novembre 1918.

GAULT (Victor), gendarme à la même prévôté :

Jeune gendarme dévoué et courageux. Sur le front depuis le début de 1916, a souvent fait preuve de mépris du danger dans les postes isolés et soumis à de violents bombardements.

ROULY (Louis), gendarme à la même prévôté :

A été présent depuis 1916 à toutes les opérations de la division. S'est particulièrement fait remarquer par son sang-froid au cours de l'offensive victorieuse de l'Aisne en 1918. (Ordre n° 25 du Q. G. de la 47^e D. I. du 4 février 1919.)

LISTE DES MILITAIRES DE LA LÉGION TUÉS OU DÉCÉDÉS (ARMÉES).

RAYNAUD (Adrien), gendarme à cheval à **Saint-Flour (Cantal)**, détaché à la prévôté de la 66^e D. I., décédé à **Étroussat (Allier)**, le **28 juillet 1915**, des suites de ses blessures (plaie de la cuisse gauche par éclats d'obus), reçues le **15 avril 1915** à **Thann (Alsace)**.

CHIRAIN (Antoine), gendarme à pied à **Noirétable (Loire)**, détaché à la prévôté de la 73^e D. I. Mort pour la France, le **4 septembre 1916**, au cours de l'incendie du **tunnel de Tavannes**.

MARTIN (Simon), gendarme à pied à **Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)**, détaché à la prévôté de la 129^e D. I. Tué le **19 août 1915**, d'un éclat d'obus, au **lac Noir**.

CALMEL (Justin-Pierre), gendarme à pied à **Saignes (Cantal)**, détaché à la Prévôté du 32^e C. A., tué à l'ennemi le **7 octobre 1916**.

GAUME (Maurice), brigadier à pied à **Herment (Puy-de-Dôme)**, détaché comme adjudant au 362^e régiment d'infanterie. Disparu le **15 juillet 1916**, à **Biaches (Somme)**. Présumé tué.

SALETTE (Marcel), gendarme à cheval à **Laroquebrou (Cantal)**, détaché la prévôté de la R. P. G. Décédé (maladie), le **4 mars 1917**, à l'hôpital d'**Aurillac**.

MARTIN (Jean), maréchal des logis à pied à **Neussargues (Cantal)**. Décédé le **16 mars 1917** à l'hôpital militaire de **Vichy** (de maladie contractée en service commandé, ayant débuté pendant le séjour au front (prevôté de la 63^e D. I.) et aggravée par les fatigues de la campagne.

FETAZ (Alexis-Léon), maréchal des logis à pied à **Thiers (Puy-de-Dôme)**, détaché comme sous-lieutenant au 1^{er} régiment de marche du 1^{er} étranger. Tué le **13 juin 1917** au combat de **Kerhor**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Kouis (Maroc).

OURSEYRE (Jules), gendarme à pied à **Latour (Puy-de-Dôme)**, détaché à la prévôté du détachement mobile de la 8^e armée ; affecté sur sa demande au 344^e régiment d'infanterie. Décédé des suites de blessures de guerre **le 29 juillet 1917** à l'ambulance de **Longeval**.

BERNARD (Jean-Baptiste), gendarme à pied à **Saint-Georges-en-Couzan (Loire)**, détaché à la prévôté de **Salonique**. Décédé **le 17 mai 1917** au cours d'un congé de convalescence des suites de paludisme contracté à **Salonique**.

COTINAUD (Adrien), gendarme à **Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme)**, détaché à la prévôté de la 129^e D. I. Tué **le 25 juillet 1917** (accident de cheval).

DEBESSE (Léonard), gendarme à pied à **Firminy (Loire)**, détaché à la prévôté d'étapes (57^e section). Décédé **le 14 septembre 1917** à l'hôpital de **Villers-Cotterêts**, des suites d'un accident.

AYMARD (Antoine), gendarme à pied à **Monistrol-d'Allier (Haute-Loire)**, détaché à la prévôté (gare régulatrice de **Creil**). Décédé **le 12 février 1918** à l'hôpital de la marine de **Brest** (mort pour la France).

MÉNAT (Jean-Baptiste), gendarme à pied à **Saint-Éloy (Puy-de-Dôme)**, détaché à la prévôté de la force spéciale attachée à l'armée britannique. Décédé **le 3 février 1918** à l'hôpital de **Brest (Finistère)** (mort pour la France).

HÉBRARD (Joseph), gendarme à pied à **Varennes-sur-Allier (Allier)**, détaché à la prévôté de l'armée d'**Orient**. Décédé **le 25 mai 1918**, à l'hôpital n^o 3 de **Salonique**, des suites de paludisme.

COLLY (Jules), gendarme auxiliaire à **Saint-Chamond (Loire)**. Tué d'un coup de revolver en procédant à l'arrestation d'un malfaiteur, **le 26 août 1917**.

GACHASSIN. (André-Dominique), gendarme temporaire à **Latour (Puy-de-Dôme)**, détaché à la prévôté de la 55^e section. Blessé mortellement **le 31 mai 1918**, par un éclat de bombe d'avion, à **Dizy-Magenta (Marne)**.

MALLERON (Jean-Alfred), gendarme à pied à **Saint-Haon-le-Châtel (Loire)** détaché à la prévôté de la 3^e division italienne. Décédé **le 10 juillet 1918**, par suite de blessures de guerre (éclats d'obus).

LHÉRITIER (Pierre-Antoine), gendarme à pied à **Tauves (Puy-de-Dôme)**, détaché comme sergent au 139^e d'infanterie, en exécution de la loi du **10 mars 1917**. Décédé **le 16 septembre 1918**, des suites de grippe contractée en service.

BALAN (Joseph-Louis), gendarme à pied à **Pinols (Haute-Loire)**. Décédé **le 1^{er} septembre 1918**, à l'ambulance de **Koritza**, des suites de maladie, étant détaché à la prévôté de l'armée d'**Orient**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

FÈVRE (Jean), gendarme à pied à **Sainte-Florine (Haute-Loire)**. Décédé des suites de maladie, **le 5 octobre 1918**, étant à la prévôté du 32^e C. A.

BAFFELEUF (Léopold), gendarme à pied à **Pinols (Haute-Loire)**. Décédé **le 18 octobre 1918**, à l'hôpital temporaire n° 41, d'**Yvetot**, des suites d'intoxication par les gaz, étant détaché à la prévôté de la 25^e D. I.

REYROLLE (Jean), gendarme à pied à **Sainte-Sigolène (Haute-Loire)**, détaché dans l'infanterie. Décédé aux armées, **le 16 juillet 1918**, des suites de ses blessures.

POISSON (Edmond), gendarme à pied à **Marcenat (Cantal)**, détaché dans l'infanterie. Décédé **le 15 octobre 1918**, à l'ambulance 3/18, secteur postal 132, des suites de blessures de guerre.

X X

FANGEAUX (Victorien-Jean), gendarme à pied à **Allanche (Cantal)**, détaché comme sergent au 147^e d'infanterie. Disparu **le 29 mai 1918** (prisonnier), a réintégré sa brigade après l'armistice.

DEUXIÈME PARTIE.

Intérieur.

Nous avons vu, dans notre premier exposé, qu'au début de la guerre, **en 1914**, 549 officiers ou hommes de troupe étaient partis aux prévôtés. De ce fait, les brigades, dans leur ensemble, furent réduites d'environ la moitié de leurs effectifs ; pourtant, il fallait redoubler de surveillance et assurer un service particulièrement intensif, recherche des déserteurs et insoumis, répression de l'espionnage, maintien de l'ordre parmi les centres ouvriers de la région, qui devenaient d'une importance exceptionnelle, principalement dans les départements de **la Loire**, de **l'Allier** et du **Puy-de-Dôme**. Indépendamment de deux chefs d'escadron et de quatre capitaines, l'appel des réservistes et territoriaux ne put que faiblement remédier à la pénurie du personnel : dix chefs de brigade et 65 gendarmes rejoignirent leur brigade d'affectation ; aussi le Ministre, par décret du **2 août 1914**, convoqua tous les chefs de brigade du grade de sous-officier retraités depuis moins de cinq ans en résidence sur le territoire de la 13^e légion.

Ils rejoignirent **fin août et septembre 1914**, au nombre de 7 adjudants, 10 maréchaux des logis chefs et 26 maréchaux des logis, soit un ensemble de 43 gradés.

Par décret du **27 octobre 1914**, furent également rappelés les brigadiers et gendarmes en retraite depuis moins de cinq ans, ce qui donna 18 gradés et 68 gendarmes.

Toutes ces mesures ne donnant pas aux brigades un effectif suffisant, 100 chefs de brigade ou gendarmes furent rappelés du territoire de la 14^e région **fin décembre 1914**.

Ce personnel de complément fut précieux par son savoir professionnel, son bon esprit et le zèle que tous apportèrent malgré leur âge déjà avancé (50 ans en moyenne). Il rendit d'appréciables services pour l'encadrement, et la direction des nombreux gendarmes auxiliaires qui furent appelés par la suite.

Les exigences du service devenant plus nombreuses, le Ministre décida, par décret du **23 avril 1915**, la création de gendarmes auxiliaires pris parmi les gradés et soldats de la réserve de l'armée territoriale et des plus anciennes classes de l'armée territoriale qui en feraient la demande.

Le nombre d'affectés à la 13^e légion fut de : 251 **en 1915**, 116 **en 1916**, 47 **en 1917**, 38 **en 1918**.
Total : 452.

Ainsi complétées, les brigades, à l'intérieur, purent mener à bien leur rude tâche et firent preuve de la plus grande activité ainsi qu'en témoignent les faits suivants :

ACTES DE COURAGE ET CITATIONS A L'INTÉRIEUR.

Le 19 octobre 1914, Les gendarmes territoriaux **BATTINI** et **MOREAU**, en procédant à l'arrestation d'un individu suspect qui était un déserteur du 238^e régiment d'infanterie, essayèrent de lui plusieurs coups de revolver ; le gendarme **BATTINI** fut grièvement blessé d'une balle à l'épaule ; il riposta à son tour et abattit son agresseur. Le gendarme **BATTINI** obtint une médaille de bronze.

Le 2 janvier 1916, le gendarme **MATHIEU**, de la brigade de **Saint-Chamond**, procédant, en compagnie d'un gendarme auxiliaire, à l'arrestation d'un ivrogne, fut menacé par trois soldats qui s'opposèrent par force à cette arrestation. Par son attitude énergique et sa fermeté, ce militaire en imposa à ses agresseurs et il put en maintenir un en état d'arrestation ; les deux autres le furent le lendemain. (Citation à l'ordre de la légion du **14 janvier**.)

Le 18 janvier 1916, les gendarmes **SAUGÈRE** (Antoine) et **BOUHET** (Louis), des brigades de **Moulins (Allier)**, se trouvant dans la commune d'**Yzeure**, voulurent se saisir d'un braconnier dangereux, **JEUDI**, sous le coup d'un extrait de jugement ; ils furent accueillis à coups de fusil par ce malfaiteur réfugié dans son domicile..

Le gendarme **SAUGÈRE** eut son manteau traversé par les plombs, et le gendarme **BOUHET** fut grièvement blessé au bras et à la main droite. Ils ripostèrent avec leur revolver, mais **JEUDI** put s'enfuir et gagner les bois en escaladant le mur de clôture de son jardin.

(Citation à l'ordre de la légion du **25 janvier 1916**.)

Le 4 mars 1916, le gendarme **BOUHET** reçut la médaille militaire de ce chef.

Le braconnier **JEUDI** s'étant réfugié dans les bois, où il dépistait toutes les recherches, **le 10 mai suivant**, il blessait d'un coup de feu un agent de la police mobile lancé à sa recherche ; le gendarme gendarme **BARDET** accepta avec empressement la mission très périlleuse de traquer ce bandit et, **du 29 mai au 3 septembre**, il fit de nombreuses patrouilles (69) et passa huit nuits complètes à l'affût.

Le 3 septembre, accompagné du gendarme territorial **BERNARD**, il surprit **JEUDI** et le somma de jeter son fusil et de se rendre. Pour toute réponse, le malfaiteur le mit en joue d'une distance de 60 mètres ; le gendarme **BARDET**, toujours en éveil, fit feu de sa carabine et tua **JEUDI**. Le gendarme territorial **BERNARD** tira également également coups de revolver qui n'atteignirent pas le but. Ces deux militaires furent cités et le gendarme territorial **BARDET** fut inscrit au tableau spécial de la médaille militaire, en ces termes :

BARDET (Jacques) , gendarme territorial à la 13^e légion :

A, au péril de sa vie, fait preuve d'abnégation, de sang-froid et de courage, au cours d'opérations qui ont amené la destruction d'un criminel des plus dangereux, qui terrorisait la région depuis plusieurs mois.

Le gendarme territorial **BERNARD** (Pierre) reçut du Ministre de l'intérieur une mention honorable.

HUET (Émile-Louis), gendarme à cheval, et **BROUSSAUD** (Thomas), gendarme auxiliaire à **Allègre (Haute-Loire)**. Blessés tous les deux **le 8 février 1916** en procédant à l'arrestation d'un

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

aliéné dangereux. Une médaille en bronze au premier et une en argent au deuxième ont été décernées par le Ministre de l'intérieur à ces deux militaires.

GUIBAL (Pierre), des brigades de **Saint-Chamond (Loire)** :

Le 2 juin 1917, en recherchant un soldat déserteur, individu dangereux, évadé d'une prison militaire, n'a pas hésité à le poursuivre sur les toits d'une maison où il s'était, réfugié. A engagé avec lui une lutte de plus d'un quart d'heure, au cours de laquelle il a été blessé légèrement à la main, ainsi qu'aux jambes, et a pu le maintenir, jusque l'arrivée du brigadier et du gendarme en service avec lui. Ce déserteur a pu être arrêté et reconduit à la prison de laquelle il s'était échappé, Le 3 décembre 1918, au cours d'une, arrestation difficile où il a été mordu et blessé, a fait preuve de la plus grande énergie dans l'exécution de son devoir et a réussi malgré de violentes souffrances, à maintenir l'arrestation opérée avec l'aide d'un soldat témoin des faits.

Le 20 août 1917, vers 22 heures, le gendarme rappelé **CHARDONNAL** et le gendarme auxiliaire **COLLY**, en se rendant à la gare de **Saint-Chamond**, pour prendre leur service, furent informés que trois agents de police étaient aux prises avec des malfaiteurs, **place de la Liberté**. Ces deux militaires, s'étant rendus aussitôt sur les lieux, aperçurent deux agents cherchant à disperser la bande, tandis que le troisième maintenait à terre un apache dangereux qui fut immédiatement mis dans l'impossibilité de s'échapper, grâce à l'intervention des gendarmes. A ce moment, une balle, tirée par l'apache, atteignait mortellement le gendarme auxiliaire **COLLY**, qui s'affaissa sur le trottoir.

L'attitude courageuse du gendarme **CHARDONNAL**, secondé par plusieurs gendarmes de la résidence, permit l'arrestation du meurtrier, Le gendarme **CHARDONNAL** fut cité à l'ordre de la légion en ces termes :

Se rendant à son service de gare et informé que trois agents de police étaient aux prises avec un groupe de malfaiteurs, s'est porté résolument au secours de ces agents et, par une énergique et vigoureuse intervention, a puissamment contribué à maintenir en état d'arrestation un apache dangereux armé d'un revolver, qui venait de frapper à mort un gendarme auxiliaire et blesser grièvement un agent de police.

MOURLON (Henri) gendarme à cheval à **Montluçon (Allier)** :

Le 13 août 1917, à 0 h.35, étant de patrouille à la gare de Montluçon avec un de ses camarades, a fait preuve de sang-froid, de courage et d'énergie, en saisissant un jeune homme faisant partie d'une bande de cinq individus dangereux qui venaient de frapper un employé de la gare.

Après avoir appréhendé l'auteur de cette agression, les gendarmes tirèrent des coups de revolver en l'air pour tenir en respect les autres énergumènes qui menaçaient de les assaillir.

*Au moment où ils se baissaient pour relever leur prisonnier, qui s'était couché, trois de ces malfaiteurs se jetaient sur le gendarme **MOURLON**, cherchaient à lui saisir les bras, pendant que l'un d'eux le frappait de cinq coups de couteau, lui faisant trois blessures pénétrantes à l'épaule et au bras gauches. Pendant ce temps, un quatrième agresseur lui donnait un coup de cravache et un coup de pied au visage, et s'apprêtait à lui en porter un deuxième, lorsque le gendarme **MOURLON**, qui avait aperçu le geste et se trouvant en état de légitime défense, fit feu sur son agresseur qui tomba mortellement frappé.*

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A reçu à cette occasion une médaille de bronze.

RIBOULIN (Antoine), gendarme à cheval à **Lapalisse (Allier)** :

Le 30 novembre 1918, commandé pour aller secourir et ravitailler des habitants d'une maison envahie par les eaux, à la suite d'une crue subite de la Besbre, a réussi à accomplir sa mission en traversant à cheval des terrains entièrement submergés. A son retour, son cheval étant tombé dans un trou, il fut précipité dans la rivière, profonde de 4 mètres, où cavalier et cheval disparurent sous les eaux. Entraîné par le courant, il put reprendre pied dans un pré inondé. En cette circonstance, le gendarme gendarme n'a dû son salut qu'à l'énergie et au sang-froid qu'il a déployés.

BLANC, gendarme auxiliaire de la brigade de **Lapalisse (Allier)** :

Le 30 novembre 1918, commandé, pour aller secourir et ravitailler des habitants d'une maison envahie par les eaux, à la suite d'une crue subite de la Besbre, a réussi à accomplir sa mission en traversant à cheval des terrains entièrement submergés.

Au retour, son camarade ayant été précipité dans la rivière avec son cheval et entraîné par le courant, s'est porté immédiatement à son secours. A mis pied à terre, et, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, a aidé son camarade à reprendre pied, puis a dégagé sa monture.

S'est ensuite porté vers la maison inondée pour secourir ses habitants, et, bien que complètement trempé, n'est allé se changer qu'après avoir intégralement rempli son devoir, faisant ainsi preuve d'une énergie, d'un sang-froid et d'une endurance remarquables.

CHOUVY, gendarme à cheval ; **GEVREY, MAILLER, FOURNEL, PARSSIGNY**, gendarmes auxiliaires à **Rive-de-Gier (Loire)** :

Le 5 janvier 1919, vers 4 heures, par une nuit très noire, avec pluie en rafales, attirés par des appels « Au secours ! » provenant de la rivière le Gier, grossie par un crue subite, se sont rendus sur-le-champ auprès de trois personnes en danger, projetées dans un trou profond, venant de se produire, par suite de l'éboulement du parapet de la route. Bien qu'étant dans une position des plus périlleuses, sont parvenus à retirer du gouffre une femme et deux hommes dans l'eau jusqu'aux aisselles, risquant à tout instant d'être entraînés par le courant, ainsi qu'une quatrième victime venait de l'être.

MARTIN (Émile Arthur), chef de brigade de 3^e classe à pied ; **FLAURAUD** (Antonin) et **DAVID** (Daniel-Ferdinand), de la résidence de **Firminy (Loire)** :

Procédant à l'arrestation de militaires qui venaient de mettre à sac un café de localité, ont été assaillis avec violence et brutalité par une trentaine trentaine qui ont tenté de leur arracher un prisonnier. Bousculés, renversés à terre, assez grièvement contusionnés, n'en ont pas moins réussi à maintenir l'arrestation.

Ayant réclamé main-forte, des forces supplétives, sont revenus immédiatement immédiatement les lieux, ont continué leur enquête, qui a abouti à trois nouvelles arrestations. (Ordre n° 15 de la légion, du 9 mars 1918.)

Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 13^e Légion de Gendarmerie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1922

Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

CARRE (Pierre), chef de brigade de 4^e classe à cheval, détaché aux forces supplétives **dans le bassin de la Loire à Saint-Étienne** (116^e section de gendarmerie) :

Le 23 mai 1918, a fait preuve de courage et d'énergie dans un moment difficile, en se portant spontanément au secours de son lieutenant, commandant commandant section, menacé par un foule de manifestants qui criaient et vociféraient après cet officier.

Blessé assez grièvement sur la face droite du nez par une pierre, n'a quitté son poste que sur l'ordre de l'officier, qui l'a envoyé à l'ambulance de la gare, d'où il a été dirigé sur l'hôpital.

A reçu à ce sujet une mention honorable du Ministre de l'intérieur.

ROUSSELLE (Jean), chef de brigade de 4^e classe à **Montfaucon (Haute-Loire)** :

Le 23 avril 1919, un de ses subordonnés étant tombé à l'eau au cours de la poursuite d'un malfaiteur, et déjà entraîné par le courant rapide, s'est jeté lui-même courageusement dans la rivière et a sauvé la victime d'un accident qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences.

JOUBE (Henri), gendarme auxiliaire à **Montfaucon (Haute-Loire)** :

Le 23 avril 1919, étant à la poursuite d'un malfaiteur, s'est jeté résolument et courageusement à l'eau pour atteindre celui-ci et sans s'occuper du danger qu'il pouvait courir. Ayant fait une chute en traversant la rivière et saisi par le froid, se serait infailliblement noyé sans l'intervention l'intervention son chef de brigade. (Ordre de la légion n° 61 du 14 mai 1919.)

